



# Assemblée générale

Distr. générale  
10 décembre 2015  
Français  
Original : anglais

## Soixante-dixième session

Point 157 de l'ordre du jour

### Financement de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti

## Exécution du Budget de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015

### Rapport du Secrétaire général

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	5
II. Exécution du mandat . . . . .	5
A. Considérations générales . . . . .	5
B. Utilisation des crédits . . . . .	6
C. Activités d'appui de la Mission . . . . .	7
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional . . . . .	7
E. Partenariats, coordination des équipes de pays et missions intégrées . . . . .	7
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats . . . . .	8
III. Exécution du budget . . . . .	50
A. Ressources financières . . . . .	50
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources . . . . .	51
C. Évolution des dépenses mensuelles . . . . .	52
D. Autres produits et ajustements . . . . .	52
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique . . . . .	53
F. Contributions non budgétisées . . . . .	53



IV. Analyse des écarts . . . . .	54
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre . . . . .	58
VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 68/289 . . . . .	58

## Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015 et l'objectif de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (composante Sécurité et stabilité; composante Gouvernance démocratique et légitimité de l'État; composante État de droit et droits de l'homme et composante Appui).

Au cours de la période à l'examen, la MINUSTAH a continué d'aider le Gouvernement haïtien à surmonter les obstacles à la stabilité politique, à renforcer les institutions de l'État, à améliorer la situation en matière de sécurité et à renforcer les capacités administratives, opérationnelles et institutionnelles de la police, conformément au Plan de développement de la Police nationale d'Haïti pour la période 2012-2016.

La Mission a accompli des progrès dans la mise en place de dispositifs de responsabilisation essentiels, dans le respect des normes internationales relatives aux droits de l'homme. Elle a continué de mettre en œuvre son plan de consolidation, conformément au rapport du Secrétaire général (S/2013/139). À cet égard, elle a progressivement réduit ses activités dans des domaines dans lesquels d'autres partenaires internationaux étaient mieux à même de fournir un appui à long terme au Gouvernement haïtien. En outre, l'aspect logistique de l'organisation d'élections relève maintenant d'un nouveau Conseil électoral et la Police nationale d'Haïti a été chargée de garantir leur tenue dans des conditions de sécurité adéquates.

En application de la résolution 2119 (2013) du Conseil de sécurité, la Mission a achevé le retrait de 1 249 militaires afin de ne pas dépasser le nouvel effectif maximum autorisé (5 021 soldats). En outre, 104 postes de personnel civil et 42 postes de Volontaire des Nations Unies ont été supprimés, ce qui laisse à la Mission 399 postes de personnel recruté sur le plan international (dont 2 postes de temporaire), 1 239 postes de personnel recruté sur le plan national, 153 postes de Volontaire des Nations Unies et 50 postes réservés au personnel fourni par des gouvernements.

Pendant l'exercice considéré, les dépenses de la MINUSTAH se sont élevées à 473,1 millions de dollars, soit un taux d'utilisation des ressources de 94,6 % (contre 540,2 millions de dollars de dépenses et un taux d'utilisation des ressources de 93,7 % pour l'exercice 2013/14).

Le solde inutilisé de 26 948 600 de dollars s'explique essentiellement par des dépenses inférieures aux prévisions au titre des dépenses opérationnelles, dues à la fermeture de 18 camps, de 5 bureaux de liaison, d'un bureau régional et du Bureau d'appui de Saint-Domingue et à la diminution des dépenses prévues au titre du personnel civil, un gel du recrutement ayant été mis en place par la Mission en prévision de la réduction de ses effectifs. Cette sous-utilisation des crédits a été contrebalancée en partie par une augmentation des ressources nécessaires au titre des militaires et du personnel de police résultant de l'augmentation des montants à rembourser au titre du matériel majeur appartenant aux contingents, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2014, et des dépenses de fret plus élevées que prévu liées au rapatriement du matériel appartenant aux contingents.

**Exécution du budget : ressources financières**(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	248 450,2	251 840,6	(3 390,4)	(1,4)
Personnel civil	120 655,7	112 076,4	8 579,3	7,1
Dépenses opérationnelles	130 974,6	109 214,9	21 759,7	16,6
<b>Total brut</b>	<b>500 080,5</b>	<b>473 131,9</b>	<b>26 948,6</b>	<b>5,4</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	12 282,4	11 423,8	858,6	7,0
<b>Total net</b>	<b>487 798,1</b>	<b>461 708,1</b>	<b>26 090,0</b>	<b>5,3</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>500 080,5</b>	<b>473 131,9</b>	<b>26 948,6</b>	<b>5,4</b>

**Exécution du budget : ressources humaines**

Catégorie	Effectif approuvé <sup>a</sup>	Effectif réel (moyenne)	Taux
			de vacance (pourcentage) <sup>b</sup>
Contingents	5 021	4 534	9,7
Police des Nations Unies	951	692	27,2
Unités de police constituées	1 600	1 573	1,7
Personnel recruté sur le plan international	397	333	16,1
Personnel recruté sur le plan national		–	–
Administrateurs recrutés sur le plan national	138	120	13,0
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	1 101	1 027	6,7
Volontaires des Nations Unies	153	128	16,3
Emplois de temporaire <sup>c</sup>			
Personnel recruté sur le plan international	2	2	–
Personnel fourni par des gouvernements	50	41	18,0

<sup>a</sup> Niveau maximum de l'effectif autorisé.<sup>b</sup> Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.<sup>c</sup> Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

## I. Introduction

1. Le projet de budget de fonctionnement de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015, présenté dans le rapport du Secrétaire général daté du 4 février 2014 (A/68/737), s'élevait à un montant brut de 512 041 400 dollars (montant net : 449 686 900 dollars). Ce budget couvrait le déploiement de 5 021 membres des contingents, 951 policiers des Nations Unies, 1 600 membres d'unités de police constituées, 402<sup>1</sup> agents recrutés sur le plan international (dont 5 à titre temporaire), 1 240 agents recrutés sur le plan national (dont 138 administrateurs, 153 Volontaires des Nations Unies et 50 agents fournis par des gouvernements).

2. Au paragraphe 59 de son rapport du 1<sup>er</sup> mai 2014 (A/68/782/Add.10), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 511 012 300 dollars pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015.

3. Dans sa résolution 68/289, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 500 080 500 dollars (montant net : 487 798 100 dollars) aux fins du fonctionnement de la Mission pendant l'exercice 2014/15. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

## II. Exécution du mandat

### A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Mission dans sa résolution 1542 (2004) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a énoncé le mandat correspondant à l'exercice sur lequel porte le présent rapport dans ses résolutions 2119 (2013) et 2180 (2014).

5. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre l'objectif général consistant à rétablir la paix et la sécurité en Haïti et à faire avancer le processus constitutionnel et politique engagé dans le pays.

6. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (Sécurité et stabilité; Gouvernance démocratique et légitimité de l'État; État de droit et droits de l'homme; Appui).

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2014/15, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

---

<sup>1</sup> L'Assemblée générale a ultérieurement approuvé le déploiement de 399 agents recrutés sur le plan international (dont 2 à titre temporaire).

## B. Utilisation des crédits

8. Au cours de la période à l'examen, la MINUSTAH a continué d'aider le Gouvernement haïtien à surmonter les obstacles à la stabilité politique, à renforcer les institutions de l'État, à améliorer la situation en matière de sécurité et à renforcer les capacités administratives, opérationnelles et institutionnelles de la police, conformément au Plan de développement de la Police nationale d'Haïti pour 2012-2016. Recrutant plus de 1 000 élèves-officiers par promotion, la Police nationale est sur la bonne voie pour atteindre l'objectif de 15 000 agents de police d'ici à la fin de 2016.

9. Les préparatifs des élections ont eu une incidence sur l'exécution du budget de la Mission, plusieurs nouveaux centres de distribution devant ouvrir leurs portes à Hinche et Jacmel, où les bureaux régionaux étaient déjà fermés. Le déploiement de personnel militaire dans certains lieux a nécessité un appui logistique supplémentaire et la construction de nouveaux logements.

10. La Mission a accompli des progrès dans la mise en place de dispositifs de responsabilisation essentiels, dans le respect des normes internationales relatives aux droits de l'homme. De plus, elle a œuvré à la création d'un organe électoral national qui soit en mesure de coordonner la tenue d'élections en toute indépendance et a poursuivi ses efforts visant à renforcer les mécanismes de gouvernance. Le Parlement étant devenu dysfonctionnel au cours de la période à l'examen, il n'a pas été possible d'adopter des lois essentielles ni d'introduire un calendrier législatif qui ait été élaboré d'un commun accord par le pouvoir exécutif et le Parlement.

11. La Mission a continué de mettre en œuvre son plan de consolidation, conformément au rapport du Secrétaire général (S/2013/139) et elle a réduit ses effectifs militaires en application de la résolution 2119 (2013) du Conseil de sécurité. Au 30 juin 2014, il avait été procédé au retrait d'Haïti de 1 249 militaires de l'infanterie et du génie, ce qui laissait sur place 5 021 soldats, l'effectif total autorisé. L'effectif autorisé des unités de police constituées et de la police des Nations Unies n'a pas été modifié et est toujours de 1 600 membres d'unités de police constituées et 951 policiers des Nations Unies. Par ailleurs, 104 postes de personnel civil et 42 postes de Volontaire des Nations Unies ont été supprimés, ce qui laisse à la Mission 399 postes de personnel recruté sur le plan international (dont 2 postes de temporaire), 1 239 postes de personnel recruté sur le plan national, 153 postes de Volontaire des Nations Unies et 50 postes réservés au personnel fourni par des gouvernements.

12. La Section de la Justice de la composante État de droit a bien été restructurée en trois sections thématiques : appui institutionnel et réforme du droit; juridictions modèles et indépendance; responsabilisation. Le Gouvernement haïtien a accepté d'autres recommandations découlant de l'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme. Le Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) a coordonné l'exécution des plans nationaux de santé, d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

13. Au cours de la période à l'examen, de nouvelles municipalités ont préparé et exécuté leur budget et amélioré l'accès aux services de base. Un Conseil électoral indépendant, certes non permanent, a été mis en place. Le Conseil supérieur du

pouvoir judiciaire a commencé à jouer son rôle de contrôle. Il a géré son propre budget, adopté une réglementation interne, et augmenté le nombre de magistrats. L'Office de la protection du citoyen a engagé plus de personnel et contrôlé les commissariats de police, les établissements pénitentiaires et les institutions de justice afin d'évaluer les conditions et la légalité des détentions.

### **C. Activités d'appui de la Mission**

14. La Mission a apporté son soutien à plusieurs projets menés par le Gouvernement haïtien. Elle a mis en place des mesures de sécurité visant à prévenir une épidémie d'Ebola en Haïti. La MINUSTAH a construit un centre de traitement du virus, qui est désormais utilisé comme un centre de prise en charge des maladies infectieuses. En outre, elle a apporté son appui à des études topographiques et géotechniques et contribué à la préparation des sols, au stockage et au transport d'un hôpital de campagne, donation d'AmeriCares, et à l'installation d'une citerne souple à eau de 40 mètres cubes. Le suivi et le contrôle de la gestion des eaux usées et du respect de l'environnement ont été renforcés.

15. La Mission a élaboré sept instructions permanentes pour l'aider à continuer de respecter les Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS).

### **D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional**

16. La MINUSTAH a continué de collaborer avec des organisations régionales en vue d'atteindre les objectifs fixés dans son mandat. Plus précisément, elle a régulièrement pris l'avis de l'Organisation des États américains (OEA) par l'intermédiaire du groupe restreint d'ambassadeurs, de l'Union des nations de l'Amérique du Sud, de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et du Marché commun des Caraïbes pour déterminer des stratégies propices à une sortie de l'impasse politique et à l'organisation d'élections attendues de longue date. En outre, la Mission a continué d'œuvrer en partenariat avec l'OEA et la CARICOM afin de soutenir le dialogue de haut niveau entre Haïti et la République dominicaine.

### **E. Partenariats, coordination des équipes de pays et missions intégrées**

17. Avec le soutien de la MINUSTAH, l'équipe de pays et l'équipe d'aide humanitaire des Nations Unies ont conservé un rôle central dans l'appui accordé aux initiatives de développement et d'aide humanitaire du Gouvernement haïtien. L'examen du cadre stratégique intégré pour la période 2013-2016 a été mené à bien. Il a tenu compte de la consolidation en cours de la Mission. Avec l'aide de l'équipe de pays des Nations Unies, la MINUSTAH a continué d'appuyer la mise en œuvre du Cadre de coordination de l'aide externe au développement d'Haïti.

18. En sa qualité de Présidente du Groupe des Douze plus qui rassemble 16 partenaires techniques et financiers importants du Gouvernement haïtien, la Mission a continué de faciliter la communication et la collaboration entre les

donateurs et les responsables gouvernementaux. Pendant la période à l'examen, l'équipe d'aide humanitaire des Nations Unies a continué de participer, en collaboration avec la MINUSTAH, à la mise en œuvre du Plan d'élimination du choléra en Haïti. Conformément à son plan de consolidation, la MINUSTAH a progressivement transféré des responsabilités relatives à la logistique et à la sécurité respectivement au Conseil électoral et à la Police nationale d'Haïti.

## F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

### Composante 1 : sécurité et stabilité

19. Au cours de l'exercice considéré, la MINUSTAH a continué à aider le Gouvernement haïtien à faire régner l'ordre et la sécurité et à renforcer la Police nationale. Les priorités de l'exercice 2014/15 étaient les suivantes : a) renforcer et appuyer la capacité de la Police nationale de faire respecter la loi et maintenir l'ordre public, de faire régner la sécurité dans les zones exposées à la violence ou abritant des déplacés, et d'effectuer des patrouilles le long des frontières terrestres et maritimes du pays; b) continuer de mettre en œuvre le plan de développement de la Police nationale pour la période 2012-2016, notamment en ce qui concerne le secteur pénitentiaire; c) améliorer l'équilibre entre les sexes parmi les membres du personnel de police haïtien et répondre aux préoccupations exprimées par les femmes dans les décisions de politique générale prises en matière de sécurité et d'état de droit; et d) augmenter les capacités de gestion et les moyens opérationnels des collectivités urbaines traditionnellement exposées à la violence.

20. Des opérations conjointes ont été planifiées et menées avec la Police nationale et ont permis d'arrêter 30 chefs et membres de bandes organisées. Le nombre d'enlèvements a continué de diminuer, mais le nombre de policiers haïtiens tués en dehors de leurs heures de service a augmenté. Les homicides ont également été plus nombreux, en grande partie du fait de la violence liée aux bandes organisées, principalement concentrées dans l'agglomération de Port-au-Prince. Aucune atteinte grave à la sécurité n'a été signalée dans les départements d'où les militaires de la MINUSTAH s'étaient retirés.

21. Au cours de l'exercice considéré, le nombre d'agents de surveillance des douanes en poste aux points d'entrée a augmenté, 125 agents ayant achevé leur formation. L'encadrement d'agents de la Police nationale dans des locaux partagés s'est poursuivi au quartier général et dans les 10 départements. Des activités de sensibilisation ont été menées sur des projets de médiation et de police de proximité, tandis que d'autres visaient à promouvoir une culture de paix. Bien que le ratio actuel de 11,4 policiers pour 10 000 habitants corresponde généralement aux objectifs fixés dans le plan de développement de la Police nationale pour la période 2012-2016, il reste faible lorsqu'on le compare aux normes internationales en la matière. La Police nationale a continué de recruter plus de 1 000 élèves policiers, dont des femmes, par promotion. Les effectifs des unités spécialisées ont augmenté de 13,9 %, passant de 4 659 à 5 306 policiers.

22. En ce qui concerne l'amélioration des capacités de la Police nationale en matière d'administration et de gestion, un groupe de la planification stratégique a été mis sur pied au début de l'exercice considéré. La Direction de l'administration pénitentiaire et l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti ont également adopté des plans stratégiques. L'Inspection générale a intensifié ses enquêtes et pris

un plus grand nombre de sanctions contre des policiers reconnus coupables de fautes, et a publié un rapport annuel sur ses travaux.

23. Une stratégie nationale de prévention du crime mise au point avec le soutien de la MINUSTAH doit encore être adoptée par le Directeur général de la Police nationale. La version finale des directives visant à améliorer les procédures de sécurité aux points de passage des frontières et dans les ports et les aéroports a été présentée à la Commission technique de surveillance douanière. La promulgation d'une loi révisée portant création d'un groupe armé de surveillance douanière, qui tiendrait compte des normes internationales, n'a pas eu lieu au cours de l'exercice considéré en raison de la réorganisation de l'administration des douanes haïtienne.

---

### Réalisation escomptée 1.1 : Amélioration des conditions de sécurité dans l'ensemble du pays

---

#### *Indicateurs de succès prévus*

#### *Indicateurs de succès effectifs*

Diminution du nombre d'homicides signalés dans le pays (2012/13 : 942; 2013/14 : 620; 2014/15 : 600)

1 132 homicides ont été signalés. L'absence d'un appui efficace de nature à garantir le respect de l'état de droit, y compris les activités de maintien de l'ordre telles que les opérations de prévention, et la régularité des procédures judiciaires ont nui aux efforts faits par le pays pour réduire le nombre d'homicides.

Diminution du nombre d'enlèvements de personnes signalés à Port-au-Prince et dans ses environs (2012/13 : 116; 2013/14 : 95; 2014/15 : 49)

Objectif atteint; 25 enlèvements ont été signalés. Cette diminution s'explique en grande partie par la ferme volonté du Gouvernement haïtien de lutter contre les enlèvements et par l'efficacité des services de renseignement de la police et des opérations menées conjointement par la MINUSTAH et la Police nationale dans l'ensemble du territoire et en particulier dans les zones de l'agglomération de Port-au-Prince où la criminalité est élevée.

Diminution du nombre d'agents de la Police nationale tués (2012/13 : 39; 2013/14 : 12; 2014/15 : 8)

22 policiers ont été tués. Une campagne de sensibilisation a été entreprise auprès de la direction de la Police nationale et toutes les attaques perpétrées contre des membres de la Police nationale ont fait l'objet d'une enquête et d'un suivi approfondi.

Diminution du nombre de bandes armées actives signalées dans les zones sensibles de Cité Soleil, Bel-Air et Martissant (2012/13 : 18; 2013/14 : 20; 2014/15 : 18)

18 bandes armées actives ont été signalées dans les zones sensibles de Cité Soleil, Bel-Air et Martissant.

Stabilité du nombre d'atteintes à la sécurité dans les départements d'où le personnel militaire des Nations Unies s'est retiré (2012/13 : Grande-Anse : 4; Sud : 1; Nippes : 16; Nord-Ouest : 3; 2013/14 : Grande-Anse : 0; Sud : 6; Nippes : 3; Nord-Ouest : 0; Sud-Est : 0; 2014/15 : Grande-Anse : 0; Sud : 6; Nippes : 3; Nord-Ouest : 0; Sud-Est : 0)

Objectif atteint; aucune atteinte grave à la sécurité n'a eu lieu dans les départements d'où le personnel militaire des Nations Unies s'est retiré.

Élaboration et diffusion par la Police nationale d'Haïti d'une stratégie de prévention du crime à l'échelle du pays

Le projet de stratégie nationale de prévention du crime a été mis au point et présenté le 23 mai 2015 au Secrétaire d'État à la sécurité publique. Il sera diffusé après avoir été examiné par le Directeur général de la Police nationale, la MINUSTAH et le Ministère de la justice et de la sécurité publique.

Augmentation du nombre d'agents de surveillance des douanes en poste à chaque point d'entrée pour contrôler le passage des marchandises et des passagers (2012/13 : 4; 2013/14 : 12; 2014/15 : 25)

Objectif atteint; 125 agents de surveillance des douanes ont achevé leur formation et ont été affectés à des points d'entrée terrestres et maritimes répartis sur l'ensemble du territoire.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Patrouilles quotidiennes et opérations planifiées et menées conjointement par la Police des Nations Unies et les unités de police constituées de concert avec la Police nationale d'Haïti pour renforcer la sécurité dans les zones sensibles	55 292	Patrouilles ont été menées par des unités de police constituées, des agents de police et des membres des contingents conjointement avec la Police nationale pour renforcer la sécurité dans les zones sensibles.
	657	Opérations ont été menées conjointement.
Patrouilles quotidiennes et opérations planifiées et menées conjointement par les contingents des Nations Unies et la Police nationale d'Haïti, afin d'assurer la sécurité des chantiers de construction et d'autres activités, et fourniture d'escortes aux organisations humanitaires qui en font la demande	Non	La sécurité de chantiers de construction tels que ceux consacrés à la rénovation ou à la construction de 4 sites a été assurée par la MINUSTAH.
Patrouilles quotidiennes et opérations planifiées et menées conjointement par la Police des Nations Unies, des unités de police constituées et des militaires, si nécessaire, avec la Police nationale d'Haïti, afin d'assurer la sécurité des frontières terrestres, maritimes et aériennes dans 8 départements	Oui	15 644 opérations et patrouilles ont été menées conjointement pour aider la Police nationale à assurer la sécurité terrestre dans 8 départements d'où le personnel militaire de la MINUSTAH ne s'était pas retiré.
Patrouilles quotidiennes et opérations planifiées et menées conjointement par la Police des Nations Unies, des unités de police constituées et des militaires, si nécessaire, avec la Police nationale d'Haïti, afin d'assurer la sécurité des groupes vulnérables qui vivent dans les 2 plus grands camps de déplacés à Port-au-Prince	Oui	3 890 patrouilles ont été menées conjointement avec la Police nationale pour renforcer la sécurité dans les 2 plus grands camps de déplacés de Port-au-Prince.
Appui opérationnel à la Police nationale d'Haïti pour la sécurisation des principaux sites et installations, essentiellement au moyen de points de contrôle fixes et mobiles tenus par la Police des Nations Unies et les unités de police constituées, ainsi que par des militaires dans la zone de Port-au-Prince	Oui	9 972 patrouilles à pied ont été menées conjointement et 5 428 points de contrôle fixes ont été établis dans des emplacements clefs avec la Police nationale pour renforcer la sécurité dans l'ensemble du territoire, y compris dans la zone de Port-au-Prince.

Appui opérationnel à la Police nationale d'Haïti pour l'organisation des opérations de ratissage et des opérations spéciales conjointes dans les 10 départements, en particulier à Port-au-Prince et aux alentours, à la demande de la Police, aux fins de l'arrestation de chefs et de membres de bandes armées

Encadrement au quotidien de la Police nationale d'Haïti dans des locaux partagés, en vue d'améliorer sa capacité opérationnelle, y compris au quartier général et dans les 10 départements

Disponibilité opérationnelle quotidienne d'un dispositif d'intervention rapide composé de membres des contingents et des unités de police constituées, visant à prévenir toute montée des menaces contre la sécurité dans tous les départements haïtiens

Vols de reconnaissance hebdomadaires organisés aux fins du suivi des conditions de sécurité, et, s'il y a lieu, de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe

Exécution, en collaboration avec les ministères, les autorités locales, les groupes et dirigeants locaux et l'équipe de pays des Nations Unies, de 36 programmes de lutte contre la violence de proximité aux fins du renforcement de la cohésion sociale, de la création d'emplois temporaires et de la fourniture d'une assistance juridique, de possibilités socioéconomiques et d'un soutien psychosocial à quelque 64 890 personnes, dont des jeunes à risque ou liés à des groupes armés, des détenus, et des enfants et des femmes touchés par la violence, dans les 14 secteurs sensibles et à risque désignés comme tels avec le Gouvernement

Mise en œuvre de 3 projets axés sur la sensibilisation, la médiation et le maintien de l'ordre en vue de favoriser la coordination entre les autorités locales, la population et les acteurs nationaux et internationaux

Oui 2 opérations de ratissage et 42 opérations spéciales conjointes ont été menées dans les 10 départements à l'appui de la Police nationale et ont permis d'arrêter 30 chefs et membres de bandes armées.

Oui 290 policiers ont offert un encadrement au quotidien et un appui logistique dans des locaux partagés, pour améliorer la capacité opérationnelle de la Police nationale, dans les 10 départements, les derniers camps de déplacés et au quartier général.

Oui Un entraînement régulier a eu lieu et un dispositif d'intervention rapide au sein de la Mission a été tenu prêt à intervenir et à neutraliser diverses menaces pesant sur la sécurité dans tous les départements haïtiens.

Oui 406 vols de reconnaissance ont été effectués aux fins de la sécurité, de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe.

39 Programmes de réduction de la violence de proximité ont été menés à bien auprès d'environ 74 092 personnes, dont 27 222 femmes, qui en ont bénéficié directement. Les programmes ont mis l'accent sur la création d'emplois et le renforcement de capacités, grâce à la mise en place d'activités génératrices de revenus, à des mesures énergiques de création d'emplois visant à remplacer les modes de subsistance fondés sur la violence, à la facilitation de l'accès à la justice et à la réduction de la détention préventive, au renforcement de l'infrastructure nécessaire à la sécurité et la stabilisation dans les zones sensibles, à la protection des groupes vulnérables et à l'élargissement de l'accès à des programmes de formation professionnelle.

6 Projets de sensibilisation favorisant la cohésion sociale, la réconciliation et le dialogue entre les collectivités susceptibles d'être prises pour cible par les bandes armées ont été mis en œuvre auprès de 161 777 personnes, dont 55 086 femmes, qui en ont bénéficié directement.

Organisation de 3 activités de sensibilisation et de mobilisation sociale à l'intention des groupes vulnérables dans les 14 secteurs considérés par le Gouvernement comme étant touchés par la violence, afin de promouvoir une culture de paix et de faire mieux connaître le problème de la violence sexuelle et sexiste, en faisant notamment appel à la presse écrite et audiovisuelle

- 3 Campagnes de sensibilisation et de mobilisation sociale, comprenant environ 138 projets locaux axés sur la sensibilisation, la mobilisation et la participation de la population dans les domaines de base de la consolidation de la paix et le renforcement des capacités des acteurs de la société civile, ont été mises en œuvre auprès d'environ 1 330 000 personnes qui en ont bénéficié directement.
- 3 Activités d'information, de sensibilisation et de mobilisation sociale ont été menées auprès de groupes vulnérables des 14 zones touchées par la violence. Elles comprenaient : a) des pièces de théâtre interactives dans 22 communes; b) une tournée de la paix d'un mois dans 10 villes du pays, au cours de laquelle des concerts et ateliers de composition et d'écriture pour la paix ont été proposés, avec la participation de 200 jeunes artistes; c) une campagne et un concert gratuit « HeforShe » de lutte contre la violence sexuelle et sexiste.

Avis techniques à l'Administration générale des douanes haïtienne et au Ministère de l'économie et des finances à l'occasion de réunions hebdomadaires, aux fins de la rédaction de directives visant à améliorer les procédures de sécurité aux points de passage des frontières, dans les ports et les aéroports, et d'une loi portant création d'un groupe armé de surveillance douanière relevant de l'Administration générale des douanes

Non Des avis techniques ont été dispensés dans le cadre de réunions régulières de groupes de travail auxquelles ont participé des membres de la Mission et des agents de surveillance des douanes. La version finale des directives relatives à la surveillance douanière a ainsi pu être présentée à la Commission technique de surveillance douanière pour examen et application. La promulgation d'une loi révisée portant création d'un groupe armé de surveillance douanière n'a pas eu lieu en raison de la réorganisation de l'administration des douanes haïtienne.

Avis techniques à l'Administration générale des douanes et au Ministère de l'économie et des finances à l'occasion de réunions hebdomadaires, aux fins de l'augmentation du nombre d'agents de surveillance des douanes et du montant des recettes fiscales collectées, et du renforcement des capacités des autorités gouvernementales dans leur ensemble aux points officiels de passage de la frontière à Malpasse, Ounaminthe, Belladère et Anse-à-Pitres, et dans les ports et aéroports internationaux

Oui Dans le cadre de réunions hebdomadaires avec l'Administration générale des douanes et le Ministère de l'économie et des finances. La formation de 125 agents de surveillance douanière a renforcé les capacités d'ensemble dont disposent les autorités gouvernementales pour remédier aux problèmes de douane aux points officiels de passage de la frontière.

Fourniture au quotidien d'une aide et d'avis techniques à la Police nationale d'Haïti, en vue de l'élaboration d'un cadre stratégique national de

Oui Le projet de stratégie nationale de prévention du crime a été présenté au Secrétaire d'État à la sécurité publique le 23 mai 2015; son

prévention du crime et de l'harmonisation des initiatives prises à l'échelle locale pour faire régner l'ordre

Organisation d'une campagne publique d'information multimédia trimestrielle à l'appui de l'action gouvernementale visant à maintenir un climat de sécurité et à faire progresser la réforme de la police, au moyen de diverses activités d'information, de communication et de sensibilisation, dont des débats télévisés sur des sujets tels que l'état de droit, la violence sexuelle et sexiste, la justice populaire, la réforme de la police et les mécanismes de communication de l'information en matière de sécurité

Organisation de 3 campagnes de sensibilisation multimédia axées sur le renforcement de la confiance dans les institutions chargées de la sécurité, s'adressant à la population haïtienne au moyen de la presse écrite, du site Web de la Mission, des médias sociaux, d'ateliers, de la radio de la MINUSTAH et d'émissions de radio et de télévision extérieures

élaboration a bénéficié de l'apport d'une aide technique au quotidien.

Oui 8 exposés ont été présentés aux étudiants de l'Université de Quisqueya de Port-au-Prince; ils étaient axés sur l'état de droit, la protection de l'enfance, la sécurité, la gestion des frontières, les droits de l'homme et la justice. Des activités théâtrales ont également permis de sensibiliser à la violence de proximité, aux lynchages et à l'accès à la justice dans les endroits où ces problèmes avaient été mis en évidence.

3 Campagnes ont été menées comme suit : a) la célébration de la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies, axée sur la Police nationale, représentante de l'avenir d'Haïti, et les contributions des civils à la sécurité; b) une opération porte ouverte à l'occasion de la Journée mondiale de la mer, à laquelle ont participé plus de 2 500 personnes; c) une campagne menée à la radio et sur le Web pour appuyer la Police nationale à l'occasion du vingtième anniversaire de sa création, comprenant de nombreuses émissions radiophoniques et produits multimédias. Ces activités ont contribué au renforcement de la confiance en facilitant le dialogue et les échanges entre les institutions gouvernementales garantes de la sécurité et la population.

**Réalisation escomptée 1.2** : Amélioration des capacités opérationnelles et institutionnelles de la Police nationale d'Haïti, avec la mise en place d'unités spécialisées

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

Augmentation du nombre de policiers pour 10 000 habitants (2012/13 : 9,6; 2013/14 : 13,4; 2014/15 : 13,7)

On comptait 11,4 policiers pour 10 000 habitants au 30 juin 2015. Le nombre de policiers a augmenté de 1 128.

Augmentation du pourcentage de femmes admises dans les rangs de la Police nationale d'Haïti (2012/13 : 8,6 %; 2013/14 : 10,4 %; 2014/15 : 10,6 %)

Les femmes ont représenté 8,3 % des nouvelles recrues admises dans les rangs de la Police nationale. Le pourcentage de femmes n'a pas augmenté, étant donné le faible nombre de candidatures féminines et le fait que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à voir leur candidature rejetée après les tests d'aptitude physique et les examens médicaux.

Nombre constant (1 000) d'élèves policiers diplômés à l'issue d'une formation de 7 mois, dont 15 % de femmes et 10 % d'élèves affectés à la Direction de l'administration pénitentiaire (2012/13 : 1 000; 2013/14 : 2 000; 2014/15 : 1 000)

Adoption par la Police nationale d'Haïti d'instructions permanentes pour le traitement des cas de violence sexuelle et sexiste

Organisation par les instructeurs de la Police nationale d'Haïti de toutes les formations spécialisées et des formations en cours d'emploi, portant notamment mais non exclusivement sur la lutte antiémeutes, les droits de l'homme, la circulation, la sécurité des frontières, la formation annuelle en vue d'acquérir l'aptitude au maniement des armes à feu, les fonctions de direction et la responsabilité exercées par les chefs d'unité, l'éducation physique, la police judiciaire, les enquêtes judiciaires et administratives, la violence sexiste, le groupe de l'administration pénitentiaire et les groupes d'intervention

Augmentation du nombre de policiers nationaux ayant suivi une formation et disposant d'un équipement complet, dans les divisions spécialisées (2012/13 : 698; 2013/14 : 1 070; 2014/15 : 1 111)

Augmentation du nombre de directeurs de la police départementale et de membres du personnel de la Brigade de protection des mineurs ayant reçu une formation en matière de protection de l'enfance (2013/14 : 30; 2014/15 : 50)

Les vingt-quatrième et vingt-cinquième promotions ont chacune compris plus de 1 000 élèves. 102 agents de la Police nationale (dont une femme) ont été formés pendant 6 semaines par la Direction de l'administration pénitentiaire. Bien que l'objectif de 15 % de femmes n'ait pas été atteint, en grande partie du fait du faible nombre de femmes parmi les candidats, le quota de 10 % d'agents affectés à la Direction de l'administration pénitentiaire a été respecté. Des dispositions ont été prises pour que l'accent soit mis sur le recrutement de femmes dans les promotions à venir.

Des progrès ont été faits en vue de l'élaboration d'instructions permanentes pour le traitement des cas de violence sexuelle et sexiste. Un groupe de travail a été créé.

Objectif atteint; le transfert de compétences à la Police nationale pour ce qui est des formations spécialisées et des formations en cours d'emploi est en cours d'achèvement.

Objectif atteint; 2 888 policiers ont été formés et disposent d'un équipement complet dans les divisions spécialisées. Cette forte augmentation s'explique par la décision prise de concert par la Police nationale et la MINUSTAH de mettre l'accent sur les unités chargées des opérations antiémeutes et de la gestion des foules dans l'ensemble du pays, ainsi que sur les séances de formation aux questions relatives à la violence sexuelle et sexiste.

La Brigade de protection des mineurs a privilégié les visites sur le terrain plutôt que la formation.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Fourniture au quotidien de conseils opérationnels et d'un appui à la Police nationale d'Haïti afin que les élèves policiers suivent un programme commun sur les fonctions policières de base dans le cadre de leur formation à l'École de police, comprenant notamment une formation spécifique supplémentaire pour les diplômés affectés à la Direction de l'administration pénitentiaire et un programme de formation sur le terrain de 12 mois	Non	Des conseils opérationnels ont été fournis aux fins de la révision du programme de formation, ainsi que du suivi et de l'évaluation des performances des instructeurs de l'École de police. Un nouveau programme de formation a été examiné, en vue de porter de 7 à 9 mois la durée de la formation, qui serait suivie d'un stage sur le terrain de 12 mois. Une formation de 6 semaines a été dispensée aux agents affectés à la Direction de l'administration pénitentiaire.
Fourniture au quotidien de conseils opérationnels et d'un appui à la Police nationale d'Haïti concernant l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie permettant de repérer rapidement les élèves policiers qui seront affectés à la Direction de l'administration pénitentiaire	Non	Des conseils opérationnels ont été fournis au quotidien au service de recrutement permanent de la Police nationale sur les procédures générales de recrutement et la nécessité de sélectionner rapidement les élèves policiers qui pourraient être affectés à la Direction de l'administration pénitentiaire. Aucune stratégie n'a cependant été mise au point à cette fin du fait de considérations juridiques ayant trait au statut des élèves policiers. La sélection des 108 élèves n'a pu avoir lieu qu'à la fin du programme de formation de base, qui a été suivi de 6 semaines de formation spécialisée sur le système pénitentiaire.
Appui technique à la Police nationale d'Haïti concernant la certification de 15 % au moins d'instructeurs supplémentaires chargés d'animer des formations dans des domaines spécialisés ou de terrain tels que la lutte antiémeutes et les unités d'intervention, la violence sexuelle et sexiste, l'administration pénitentiaire et la police judiciaire, dans le cadre du programme de formation des formateurs	32,5 %	32,5 % d'instructeurs supplémentaires ont été certifiés et autorisés à dispenser une formation dans des domaines spécialisés, grâce à l'apport d'un appui technique au quotidien et à l'organisation de stages de formation organisés à l'intention de 39 instructeurs (dont 5 femmes) de la Police nationale et de 21 membres (dont 3 femmes) d'unités spécialisées.
Fourniture au quotidien de conseils opérationnels et d'un appui à la Police nationale d'Haïti au moyen d'activités menées dans des locaux communs, aux fins de la vérification des antécédents de 1 000 élèves policiers par promotion avant l'achèvement de leur formation de base	Oui	Des conseils opérationnels et un appui ont été fournis au quotidien à la Police nationale dans le cadre d'activités menées dans des locaux communs dans les 10 départements, telles que des enquêtes de voisinage, la gestion de la correspondance officielle adressée à des administrations et la rédaction des documents correspondant aux dossiers de vérification des antécédents.

Appui technique hebdomadaire à l'École nationale de police dans le cadre de formations supérieures destinées à 45 hauts responsables de la Police nationale d'Haïti, dont un certain nombre de membres du personnel de la Direction de l'administration pénitentiaire, dans des domaines tels que l'administration, la gestion pénitentiaire, le renseignement criminel et le terrorisme, qui visent toutes à promouvoir la représentation équilibrée des sexes aux postes de direction

Aide technique quotidienne à la Police nationale d'Haïti concernant la création de groupes chargés du respect des frontières, en particulier les frontières maritimes, par l'intermédiaire des gardes-côtes à Port-au-Prince, à Cap-Haïtien, aux Cayes et à Port-de-Paix, ainsi qu'aux 2 aéroports internationaux et aux 4 points officiels de passage de la frontière terrestre

Fourniture tous les mois d'avis techniques à la Police nationale d'Haïti, aux fins de la création d'une base de données recensant les cas signalés de violence sexuelle et sexiste qui ont donné lieu à l'ouverture d'une enquête et ont été déférés à la justice

Fourniture d'une aide technique hebdomadaire à la Police nationale d'Haïti concernant la création d'un bureau national de coordination et de 16 bureaux de coordination interdépartementale traitant des cas de violence sexuelle et sexiste, dont l'organisation d'une campagne multimédia de sensibilisation de la population à l'échelle nationale, axée sur la violence sexuelle et sexiste, les droits fondamentaux des femmes et l'accès à la justice

70 Élèves commissaires, dont 5 de la Direction de l'administration pénitentiaire, ont suivi une formation spécialisée en gestion dispensée par l'École nationale de police en collaboration avec un pays donateur.

Oui Une aide a été apportée dans le cadre du partage de locaux dans des bases de gardes-côtes, à 4 points de passage de la frontière terrestre et dans 2 aéroports internationaux. Des garde-côtes ont été formés à l'entretien des moteurs externes et à la sécurité et à la sûreté en mer. Les patrouilles maritimes ont repris sur le lac Azuéi. En outre, à l'aéroport international de Port-au-Prince, une brigade cycliste a été mise en place et des stages de formation aux techniques de surveillance ont été organisés pour améliorer la sécurité et la sûreté dans l'aéroport.

Non Aucune base de données n'a été créée. La stratégie nationale de prévention du crime, qui prévoit la création d'une base de données recensant les cas de violence sexuelle et sexiste, n'en est qu'au stade de l'avant-projet.

Non Il existe déjà un bureau national de coordination des affaires féminines à l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti. La MINUSTAH a aidé ce bureau à élaborer une directive visant à donner des renseignements techniques sur le rôle des personnes chargées des questions d'égalité des sexes dans les commissariats de la Police nationale.

13 Bureaux de la coordination interdépartementale de la lutte contre la violence sexuelle et sexiste fonctionnent avec l'appui de la MINUSTAH et s'occupent principalement des enquêtes sur les viols et autres crimes sexuels ou sexistes.

1 Séminaire international sur la violence sexuelle et sexiste a été organisé à Port-au-Prince en juin 2015.

Appui opérationnel à la Police nationale d'Haïti concernant l'évaluation, notamment au moyen du plan d'action et de la stratégie de mise en œuvre, de 4 centres de détention situés dans des commissariats

Organisation de 36 formations spécialisées à l'intention de 900 policiers, portant sur la conduite d'enquêtes judiciaires, la lutte antiémeutes, la violence sexuelle et sexiste, la sensibilisation au VIH/sida, la protection rapprochée et la protection des civils, y compris le renforcement de l'aptitude des instructeurs de la Police à animer des formations

Organisation de campagnes d'information multimédia visant à sensibiliser le public à la violence sexuelle et sexiste, aux questions relatives à la protection de l'enfance et au rôle de la Brigade de protection des mineurs, ainsi qu'à la réforme de la police, notamment en ce qui concerne l'augmentation de la représentation des femmes dans la Police nationale d'Haïti et la sensibilisation à l'équilibre entre les sexes dans ses rangs, le respect des droits de l'homme et des droits de l'enfant, et l'aide fournie par la Mission au Gouvernement en vue de maintenir la stabilité et de poursuivre la réforme des institutions garantes de l'état de droit

Organisation de 6 sessions de formation et de sensibilisation aux droits de l'enfant, destinées à 50 agents de la Brigade de protection des mineurs de la Police nationale d'Haïti, et de 6 visites effectuées conjointement avec la Brigade et l'Institut du bien-être social et de recherches afin de répondre aux violations des droits de l'enfant et d'évaluer les mesures prises pour lutter contre la traite d'enfants aux points de passage de la frontière

Oui Des visites ont été effectuées tous les 15 jours dans les 4 postes de police servant de centres de détention. La Direction de l'administration pénitentiaire a accompli des progrès dans les domaines de la santé, de l'hygiène et de l'alimentation, ainsi que dans la gestion des dossiers des détenus.

41 Formations spécialisées ont été dispensées auprès de 847 policiers, dont 90 femmes, dans les 10 départements, sur la police de proximité, des sujets d'ordre général, la police des frontières, la police de la circulation routière, le commandement et la direction et l'éthique et la déontologie. En outre, 1 352 policiers, dont 65 femmes, ont été formés à des techniques et tactiques d'intervention, au tir et au maintien de l'ordre; 1 120 policiers et élèves policiers ont suivi 4 séances de formation sur le VIH/sida, chaque séance réunissant en moyenne 280 participants.

Oui 8 exposés ont été présentés aux étudiants de l'Université Quisqueya de Port-au-Prince pour mieux leur faire connaître l'appui apporté par la Mission au Gouvernement haïtien dans les domaines de l'état de droit, de la protection de l'enfance, des droits de l'homme et de la justice. Une attention particulière a été accordée à la prise en compte de la problématique hommes-femmes et à la violence sexuelle et sexiste.

Non Les séances de formation n'ont pas eu lieu, les fonds nécessaires n'ayant pas été déboursés à temps, en grande partie du fait des difficultés rencontrées lors de la saisie des données des partenaires commerciaux aux premiers stades de la mise en service d'Umoja.

10 séances de sensibilisation à la traite et au trafic d'enfants ont été organisées lors des 10 visites communes effectuées par la Brigade de protection des mineurs et l'Institut du bien-être social et de recherches dans les 10 départements. Parmi les participants figuraient des policiers, des habitants et des juges des zones de passage de la frontière.

---

**Réalisation escomptée 1.3** : Amélioration des capacités de la Police nationale d'Haïti en matière d'administration et de gestion, et mise en place des unités spécialisées requises
 

---

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Mise en œuvre d'un système de gestion des ressources humaines efficace, comprenant la création d'une direction centrale des ressources humaines et de services sociaux et médicaux, et l'élaboration de méthodes de gestion du personnel

Des progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre d'un système de gestion des ressources humaines efficace, y compris la création d'une direction centrale des ressources humaines. Un comité mixte composé de représentants du Ministère de la justice et de la sécurité publique, de la Police nationale et de la MINUSTAH a commencé à planifier la mise en place de la direction centrale. Un avant-projet concernant les modalités d'établissement de la direction centrale a été soumis à l'examen du Directeur général de la Police nationale d'Haïti et de son bureau.

Augmentation du taux d'exécution du budget de la Police nationale d'Haïti, notamment pour ce qui est des fonds alloués à la Direction de l'administration pénitentiaire (2012/13 : 89 %; 2013/14 : 92 %; 2014/15 : 94 %)

Objectif atteint; le taux d'exécution du budget de la Police nationale est de 93,7 %

Création d'un groupe de la planification stratégique au sein de la Police nationale d'Haïti afin de faciliter la mise en œuvre du plan de développement pour 2012-2016

Objectif atteint; le groupe de la planification stratégique a été créé en 2014.

*Produits prévus*

*Produit(s)  
exécuté(s) :*  
*oui/non  
ou nombre*      *Observations*

Fourniture d'une aide technique hebdomadaire à la Police nationale d'Haïti, afin qu'elle continue de renforcer ses systèmes financier et budgétaire, d'accroître les ressources allouées à la Direction de l'administration pénitentiaire et d'augmenter de façon constante les capacités de son système de gestion des achats

Oui La Direction de l'administration pénitentiaire a doté tous ses établissements pénitentiaires d'un système de petite caisse afin de les aider à faire face à des demandes de décaissement urgentes. La Mission a aidé la Police nationale à élaborer un projet de tableau de suivi budgétaire des fonds affectés à la Direction de l'administration pénitentiaire. Une assistance technique a été apportée à la Direction aux fins de la mise à jour des outils de gestion logistique, comme les fiches de stocks et les formulaires de demande et de réception d'aliments et de médicaments.

Réunions hebdomadaires avec les autorités de la Police nationale d'Haïti et les donateurs, en vue de l'élaboration de propositions concernant la fourniture d'une aide technique et financière par les donateurs internationaux à l'appui du renforcement de la Direction de l'administration et des services généraux de la Police nationale d'Haïti, en particulier en

Oui Des réunions hebdomadaires ont eu lieu et du personnel a été détaché auprès de la Police nationale en ce qui concerne les activités de coordination avec les donateurs; la Police nationale, la MINUSTAH et des pays donateurs ont tenu 7 réunions bimensuelles. Ce dialogue a permis une plus grande

matière de gestion des ressources humaines, de logistique, d'approvisionnement, de gestion du parc de véhicules, d'installations et de communications

Appui technique hebdomadaire à la Police nationale d'Haïti en vue d'améliorer le recrutement et d'élaborer une stratégie visant à promouvoir l'embauche et le maintien en fonction de femmes à tous les niveaux

Fourniture au quotidien d'une aide technique à la Direction de l'administration pénitentiaire, dans le cadre du partage de locaux avec le Directeur et le Directeur adjoint, et de l'encadrement de ces fonctionnaires afin de les aider à élaborer et à utiliser des outils de gestion et des instructions permanentes concernant la planification, le recrutement et l'appréciation du comportement professionnel

Appui technique à la Direction de l'administration pénitentiaire dans la conduite des enquêtes officielles ouvertes sur les cas présumés de faute du personnel ou de violation des droits des détenus

Réunions hebdomadaires avec la Direction de l'administration pénitentiaire aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un plan stratégique efficace relatif à l'amélioration de l'infrastructure pénitentiaire

Fourniture au quotidien d'une aide à la Police nationale d'Haïti en matière de planification, de gestion et de coordination de la mise en œuvre de son plan de développement pour 2012-2016 et du plan mixte de mise en œuvre

transparence lors de la planification et de l'exécution de projets et d'initiatives.

Oui Un appui technique hebdomadaire a été apporté, ce qui a permis à 123 femmes policières d'être recrutées et de faire partie des lauréats de la vingt-cinquième promotion; le nombre de policières a ainsi été porté à 1 107 en juin 2015 (soit 8,3 % des effectifs totaux). En ce qui concerne la sensibilisation à la problématique hommes-femmes dans la Police nationale, un projet de directive visant à faciliter le fonctionnement du Groupe national de coordination des questions relatives à l'égalité des sexes a été mis au point mais n'a pas encore été approuvé par le Directeur général de la Police nationale.

Oui La fourniture au quotidien d'une aide technique a permis d'élaborer un plan de développement stratégique et d'outils visant à améliorer les méthodes de recrutement, y compris les formulaires d'évaluation annuelle.

Non L'appui technique prévu n'a pas été fourni à la Direction de l'administration pénitentiaire. Les enquêtes sur les cas présumés de faute du personnel pénitentiaire ou de violation des droits des détenus ont été menées par l'Inspection générale de la Police nationale et non par la Direction de l'administration pénitentiaire.

Oui Des réunions hebdomadaires ont eu lieu avec l'ingénieur de la Direction consacrées à l'infrastructure pénitentiaire. Des visites communes ont également été effectuées et un plan stratégique de rénovation des prisons a été adopté.

Oui Une aide technique a été fournie au quotidien grâce au partage de locaux avec le personnel de la Direction de la planification stratégique de la Police nationale. L'assistance technique a porté sur le suivi de la mise en œuvre du plan de développement pour 2012-2016 et la préparation de l'avenir de la Police nationale dans le cadre du transfert progressif de connaissances et de compétences.

---

**Réalisation escomptée 1.4** : Amélioration de la capacité de contrôle de l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti sur l'ensemble de l'institution
 

---

*Indicateurs de succès prévus*

Augmentation des effectifs de l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti équitablement répartis dans tout le pays, en tenant compte de l'équilibre entre les sexes et de la capacité d'exécuter les tâches administratives conformément aux normes internationales (2012/13 : 140; 2013/14 : 148; 2014/15 : 222)

Élaboration et approbation par la Police nationale d'Haïti d'un plan stratégique de développement concernant l'Inspection générale, et publication par l'Inspecteur général principal d'un rapport annuel présentant les principales activités de son administration, y compris une mise à jour des procédures de vérification des antécédents

Élaboration de la réglementation interne de l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti en ce qui concerne la réalisation des audits annuels et les enquêtes sur toutes les affaires, en particulier les cas présumés de violation des droits de l'homme et de recours à la force meurtrière, y compris les mesures disciplinaires à prendre en cas de confirmation

Augmentation du nombre de cas de violation des droits de l'homme, notamment ceux touchant le recours illégal à la force meurtrière et d'autres fautes telles que l'exploitation et la violence sexuelles, ayant donné lieu à une enquête de l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti, qui a débouché sur une recommandation visant l'imposition de sanctions (2012/13 : 16; 2013/14 : 20; 2014/15 : 70)

Augmentation du nombre de sanctions, telles que la révocation ou la mise à pied temporaire, prises par le Directeur général de la Police nationale d'Haïti sur la base des recommandations formulées par l'Inspection générale (2012/13 : 10; 2013/14 : 14; 2014/15 : 35)

*Indicateurs de succès effectifs*

Les effectifs de l'Inspection générale ont augmenté pour atteindre 227 personnes, nombre qui comprend des policiers issus des rangs de la Police nationale et des civils. Tous ont été chargés à titre provisoire de réaliser des audits et d'assurer le suivi des affaires disciplinaires dans les 10 départements. Il n'a été procédé à aucune affectation permanente.

Objectif atteint; le plan stratégique de développement concernant l'Inspection générale de la Police nationale a été approuvé par le Directeur général de la Police le 20 août 2014 et mis en application dans les 6 divisions de l'Inspection générale. Les performances sont évaluées tous les mois. La création à l'Inspection générale du groupe chargé de vérifier les antécédents des policiers s'est accompagnée d'une augmentation du nombre de vérifications. Des réunions hebdomadaires et des conférences de presse mensuelles sont venues compléter le rapport annuel, ce qui a permis d'ouvrir l'Inspection générale sur l'extérieur.

Des progrès sont en cours en ce qui concerne l'élaboration de la réglementation interne relative aux audits annuels et aux enquêtes à mener sur toutes les affaires ayant trait à des cas présumés de faute de policiers ou de violation des droits de l'homme. Les audits mensuels du fonctionnement des 6 divisions de l'Inspection générale ont été réalisés et un rapport annuel portant sur ses activités a été publié.

Objectif atteint; sur les 252 cas de violation présumée des droits de l'homme qui ont été signalés, 196 ont donné lieu à une enquête. La population fait maintenant plus confiance à l'Inspection générale, qu'elle estime davantage capable d'enquêter sur les affaires de violation des droits de l'homme.

Objectif atteint; 37 sanctions ont été prises sur la base des recommandations de l'Inspection générale.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
<p>Organisation et tenue de 4 sessions de formation destinées à renforcer les capacités de 72 nouvelles recrues de l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti, portant sur les dispositifs de responsabilisation dans le domaine du contrôle des activités de la police et la préparation aux inspections effectuées par l'Inspection générale</p>	Non	L'Inspection générale n'a pas recruté de personnel supplémentaire.
<p>Aide technique à l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti dans le cadre de la communication de rapports d'enquête sur des cas présumés de violation des droits de l'homme et de la tenue, avec les inspecteurs généraux, de réunions mensuelles consacrées au suivi des cas susmentionnés, concernant entre autres le recours illégal à la force meurtrière et d'autres fautes telles que l'exploitation et la violence sexuelles, et fourniture d'un appui aux enquêtes et, le cas échéant, à l'application des sanctions recommandées</p>	Oui	Du personnel a été détaché dans les locaux de la Police nationale, ce qui a permis à celle-ci et à la MINUSTAH d'examiner les dossiers des enquêtes menées sur les violations présumées des droits de l'homme, y compris celles portant sur le recours illégal à la force meurtrière et sur d'autres fautes; les rapports d'enquête ont été communiqués, les cas de violation présumée ont été suivis et un appui a été apporté aux enquêtes et, le cas échéant, à l'application des sanctions prises par l'Inspection générale.
<p>Tenue de réunions tous les 2 mois avec l'Inspection générale concernant la mise en œuvre du plan stratégique de développement de la Police nationale d'Haïti, y compris le suivi des recommandations formulées dans le rapport annuel</p>	Oui	Des réunions mensuelles ont eu lieu, en même temps que l'audit mensuel de la mise en œuvre du plan de développement de la Police nationale d'Haïti et des recommandations formulées dans le rapport annuel.
<p>Fourniture d'une aide et d'avis techniques dans le cadre de réunions quotidiennes consacrées au suivi des enquêtes menées par l'Inspection générale sur des cas présumés de violation des droits de l'homme, y compris sur le recours illégal à la force meurtrière et sur d'autres fautes telles que l'exploitation et la violence sexuelles, à l'application des recommandations adressées au Directeur général de la Police nationale, et aux mesures prises par ce dernier et le Ministère de la justice</p>	Oui	Les inspections et les audits sur les allégations et plaintes reçues ont été planifiés et programmés annuellement par l'Inspection générale. Des recommandations concernant les faits avérés ont été adressées au Directeur général de la Police nationale pour que des sanctions soient prises.
<p>Fourniture au quotidien d'une aide technique à la Police nationale d'Haïti, conjointement avec le Bureau de l'Inspecteur général, concernant l'achèvement du contrôle d'intégrité auquel 3 500 policiers doivent encore être soumis</p>	2 354	Policiers ont fait l'objet d'un contrôle grâce à l'assistance technique apportée au quotidien à la gestion des procédures de vérification; en janvier 2015, 2 259 policiers avaient ainsi été certifiés et il avait été recommandé que 95 autres ne le soient pas.
<p>Organisation de 2 réunions consultatives de haut niveau à l'intention de 10 représentants des autorités judiciaires haïtiennes, de l'ONU et des principaux pays donateurs, en vue d'appuyer la création et le fonctionnement d'un mécanisme national de</p>	Non	Un appui logistique a été apporté au Ministère de la justice en vue de rétablir en 2014 la table sectorielle sur la justice et l'état de droit. Le mécanisme de coordination des partenaires techniques et financiers pour le respect de

coordination pour le respect de l'état de droit, réunissant les principales parties prenantes nationales et internationales

l'état de droit s'est réuni toutes les 6 semaines. Au lieu d'établir un mécanisme national de coordination pour le respect de l'état de droit dans le cadre d'une table sectorielle, ainsi que cela était prévu, on a organisé des réunions de représentants des institutions judiciaires haïtiennes, des Nations Unies et des principaux pays donateurs afin de coordonner l'action menée en faveur de l'état de droit.

Fourniture d'un appui et d'avis techniques à l'Inspection générale, dans le cadre de réunions tenues tous les 2 mois, en vue d'examiner et d'élaborer une réglementation régissant les inspections et les audits annuels conduits par les services de la police

Non Des réunions ont eu lieu tous les 2 mois pour examiner les travaux de l'Inspection générale de la Police nationale relatifs à son organisation, ses pouvoirs et son fonctionnement pour ce qui est des audits annuels et de l'inspection des services de police. Cela a permis de mener 22 inspections de commissariats et d'unités spécialisées de police et de réaliser 3 audits. Il reste à approuver un projet de réglementation.

## **Composante 2 : gouvernance démocratique et légitimité de l'État**

24. La Mission a continué d'offrir une assistance au Gouvernement haïtien dans les domaines du renforcement de la gouvernance démocratique, de la consolidation de l'autorité de l'État et du renforcement des institutions. Elle a continué à mener ses initiatives de bons offices, à faciliter les processus de médiation visant à régler les conflits et à effectuer des évaluations d'alerte rapide en cas de menace pesant sur la stabilité. Au cours de la période à l'examen, l'accent a été mis sur l'analyse de l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans le pays. La Mission a continué à soutenir et à coordonner l'assistance électorale internationale en Haïti. À cet effet, la Mission a coopéré avec d'autres acteurs internationaux notamment l'Organisation des États américains, l'Union des nations de l'Amérique du Sud et le secrétariat de la Communauté des Caraïbes, selon que de besoin. La Mission a également continué à apporter un appui au Représentant spécial du Secrétaire général dans la promotion de la stabilité politique et la consolidation de la démocratie en Haïti. L'adoption d'un programme législatif et la promulgation de lois essentielles se sont avérées problématiques, car le Parlement est devenu dysfonctionnel au cours de la période à l'examen.

25. Au cours de la période à l'examen, un plus grand nombre de municipalités ont préparé et mis en œuvre leur budget et amélioré l'accès aux services de base. Un nombre accru de délégations et de vice-délégations ont établi des plans d'action tenant compte de la différence entre les sexes à l'échelle locale. Même s'il n'a pas un caractère permanent, un conseil électoral non soumis à une influence extérieure dans le processus électoral, a remplacé le Collège transitoire du Conseil électoral permanent. Le décret électoral a été publié en mars 2015. Les responsabilités en matière de logistique et de sécurité ont été transférées respectivement au Conseil électoral et à la Police nationale d'Haïti. Le Conseil électoral a contracté les services du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets aux fins de la gestion de la logistique électorale dans l'ensemble des 10 départements. La

Police nationale d'Haïti a pris la tête des efforts visant à assurer la sécurité dans l'ensemble du pays durant les opérations électorales.

26. Au cours de la période à l'examen, des services d'assainissement de base ont été fournis aux communautés vulnérables et six centres pour le choléra ont été installés dans des camps de personnes déplacées dans leur propre pays. En outre, des rapports mensuels et annuels sur l'assainissement ont été établis.

---

### Réalisation escomptée 2.1 : Promotion d'un dialogue politique ouvert à tous et de la réconciliation nationale

---

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

Adoption d'un programme législatif arrêté d'un commun accord par le pouvoir exécutif et le Parlement

Le pouvoir exécutif et le Parlement ne sont pas parvenus à arrêter un programme législatif, car le Parlement est devenu dysfonctionnel.

Augmentation du nombre de lois proposées par les pouvoirs exécutif et législatif et adoptées par le Parlement (2012/13 : 3; 2013/14 : 30; 2014/15 : 35)

8 projets de loi ont été présentés par le pouvoir exécutif et adoptés par les deux chambres dont 5 étaient des ratifications d'instruments et de traités internationaux. Bien que la Mission ait apporté un appui aux activités législatives, le fait que le Parlement soit devenu dysfonctionnel au cours de la période à l'examen a empêché d'atteindre l'objectif.

Adoption de lois sur les partis et les groupes politiques

Objectif atteint. La loi sur les partis et les groupes politiques a été adoptée.

*Produits prévus*

*Produit(s)  
exécuté(s) :  
oui/non  
ou nombre    Observations*

Tenue de réunions hebdomadaires avec le Président et le Premier Ministre en vue d'évaluer les progrès du dialogue entre le Gouvernement et les partis politiques, les groupes de la société civile et les acteurs du secteur privé

Oui Des réunions hebdomadaires se sont tenues avec le Président et le Premier Ministre. En outre, des réunions ponctuelles se sont tenues en cas de besoin.

Réunions bimensuelles avec les principaux conseillers du Président en vue de promouvoir la participation de tous à la vie politique

Oui Des réunions bimensuelles se sont tenues avec les principaux conseillers du Président. En outre, des réunions ponctuelles se sont tenues en cas de besoin.

Appui technique et recours à des missions de bons offices pour progresser sur la voie de l'adoption d'un programme législatif et de la réforme constitutionnelle et favoriser la recherche de consensus entre les partis politiques, notamment en tenant des réunions hebdomadaires d'une part avec les Présidents du Sénat et de la Chambre des députés, de l'autre hebdomadaires avec les représentants des partis politiques

Non L'appui technique pour le programme législatif et la réforme constitutionnelle a été fourni en fonction des besoins jusqu'à ce que le Parlement devienne dysfonctionnel.

Réunions bimensuelles avec des conseillers du Président et des parlementaires sur l'établissement

Oui Des réunions bimensuelles se sont tenues sur l'établissement et la mise en œuvre d'un

et la mise en œuvre d'un programme législatif à l'appui de la croissance du secteur privé

Réunions bimensuelles avec des acteurs du secteur privé national et international en vue d'identifier les mesures susceptibles de favoriser les investissements et la croissance du secteur privé

Réunions mensuelles avec des organisations de la société civile aux niveaux national et local, en vue d'encourager la participation des femmes à la vie publique et de déterminer les thèmes prioritaires du dialogue sans exclusive avec les institutions gouvernementales

Organisation de deux ateliers de sensibilisation à l'intention de 50 participants et de 10 débats (1 par département) au sujet de deux lois essentielles, à savoir la loi électorale et la loi sur la lutte contre la corruption

Animation de 3 ateliers de sensibilisation à l'intention de 40 parlementaires, au sujet de la disposition constitutionnelle prévoyant un quota de 30 % de femmes dans la vie publique, et de la loi sur les partis politiques

Appui technique mensuel à trois commissions parlementaires (sur les droits de l'homme, les affaires sociales et les collectivités territoriales) au sujet des lois essentielles prioritaires et des failles du système juridique haïtien

Appui technique mensuel au Bureau des affaires relatives à l'égalité des sexes du Parlement en vue de promouvoir efficacement l'adoption de lois tenant compte de la problématique hommes-femmes

Réalisation de 2 campagnes multimédias d'information publique à l'appui du dialogue politique, de la réconciliation nationale, de la paix et de la promotion d'institutions nationales stables conformément au mandat de la Mission, à son plan

programme législatif à l'appui de la croissance du secteur privé.

Oui Des réunions bimensuelles ont été organisées en vue d'identifier les mesures susceptibles de favoriser les investissements et la croissance du secteur privé.

Oui Des réunions mensuelles ont été organisées en vue d'encourager la participation des femmes à la vie publique et de déterminer les thèmes prioritaires du dialogue sans exclusive avec les institutions gouvernementales et divers groupes de femmes.

2 Des ateliers de sensibilisation sur la loi électorale ont été organisés en mars et en avril 2015, respectivement pour 20 et 50 participants.

10 Des forums départementaux ont été organisés dans tous les départements avec au total 1 171 participants, dont 318 femmes, soit 27,2 %. La loi sur la lutte contre la corruption et le décret électorale ont été adoptés en mars 2015.

Non Étant donné que le Parlement est devenu dysfonctionnel au début de l'année 2015, les ateliers de sensibilisation à l'intention des parlementaires ne se sont pas tenus. Au lieu de cela, trois ateliers ont été menés auprès de 150 personnes, y compris des candidats aux prochaines élections, et ont été consacrés à la représentation et la participation des femmes.

Non L'appui technique mensuel n'a pas pu être apporté aux trois commissions parlementaires parce que le Parlement est devenu dysfonctionnel au cours de la période à l'examen.

Non 10 réunions ont été organisées avec le Bureau pour l'égalité des sexes qui assure la liaison avec le bureau du Parlement, le Comité technique multisectoriel, le Ministère à la condition et aux droits des femmes et d'autres partenaires afin de promouvoir le quota de 30 % de représentation des femmes.

2 Des campagnes multimédias d'information publique ont été menées : a) ateliers musicaux créatifs sur les droits de l'homme et la réduction de la violence de proximité avec plus de 320 jeunes, à Port-au-Prince et dans les

de consolidation et aux priorités gouvernementales. Ces campagnes comprenaient des activités de sensibilisation et de mobilisation relatives à l'état de droit, à la réforme de la police, aux élections, à la décentralisation et au dialogue national, notamment par l'intermédiaire de débats télévisés thématiques mensuels, de la presse écrite, de vidéos, du site Web de la Mission et des réseaux sociaux, ainsi que de la formation régionale aux reportages radiophoniques et télévisés destinée aux professionnels des médias.

régions; b) 22 ateliers de théâtre dans les 10 départements sur différents sujets tels que la violence de quartier, la protection de l'enfance, la violence sexuelle et sexiste et la violence électorale, ainsi que des programmes radiophoniques et des reportages vidéos et dans la presse écrite.

---

**Réalisation escomptée 2.2** : Renforcement de la capacité des institutions gouvernementales de fournir des services aux niveaux central et local

---

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

---

Promulgation de lois nouvelles ou révisées sur la corruption, la fonction publique, la fonction publique parlementaire, les investissements et la douane, ainsi que de lois régissant l'organisation des institutions publiques, qui prennent en compte le quota minimum de 30 % de représentation des femmes, comme prévu dans la Constitution

Aucune loi nouvelle ou révisée sur la corruption, la fonction publique, la fonction publique parlementaire, les investissements et la douane, ni de loi régissant l'organisation des institutions publiques, n'a été adoptée du fait que le Parlement a été dysfonctionnel durant la majeure partie de la période à l'examen.

Augmentation du nombre de municipalités qui élaborent et exécutent un budget destiné à améliorer la prestation des services de base (2012/13 : 80; 2013/14 : 90; 2014/15 : 100)

Objectif atteint : 140 municipalités ont élaboré et exécuté des budgets destinés à améliorer la prestation des services de base.

Augmentation du nombre de délégations (2012/13 : 0; 2013/14 : 2; 2014/15 : 4) et de vice-délégations (2012/13 : 0; 2013/14 : 0; 2014/15 : 10) qui mettent au point des plans d'action tenant compte de la problématique hommes-femmes, notamment le quota de 30 % de femmes, comme l'exige la Constitution

Objectif atteint : 20 plans d'action, 4 délégations et 16 vice-délégations ont été créés et des formations ont été organisées pour leurs secrétaires généraux et d'autres membres essentiels du personnel sur les activités de direction et les différents aspects de la gestion publique. Les plans tenaient compte de la problématique hommes-femmes et faisaient référence au quota de 30 % de femmes.

Implication de 34 autorités locales et organisations de la société civile, notamment des associations féminines dans la gestion et le règlement des conflits au niveau local

Objectif atteint : 90 autorités locales et organisations de la société civile ont participé à des discussions relatives à la gestion et au règlement des conflits. 45 représentants départementaux et municipaux ont participé à un séminaire sur la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans la prise de décisions et dans le règlement des conflits. 12 autorités locales ont participé à des réunions sur l'état de droit, et 10 ont participé à des réunions sur les questions de sécurité, auxquelles ont participé la Police nationale d'Haïti et les organisations de la société civile, qui ont abordé en particulier des questions de règlement des conflits et de gestion.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Fourniture hebdomadaire d'une assistance technique à la Direction des collectivités territoriales du Ministère de l'intérieur, par l'intermédiaire de membres du personnel de la MINUSTAH détachés auprès du Ministère en tant que conseillers, afin de mettre au point de nouvelles stratégies destinées à améliorer la gestion de ces collectivités	Oui	Une assistance technique hebdomadaire a été fournie. En outre, 74 réunions se sont tenues avec 10 délégations et 42 vice-délégations sur le développement de nouvelles stratégies destinées à améliorer la gestion des collectivités territoriales.
Fourniture mensuelle d'une assistance technique à toutes les délégations départementales et à 50 % des vice-délégations afin d'améliorer la gestion des services administratifs et des résultats, notamment l'équilibre entre hommes et femmes dans le recrutement, et de renforcer la confiance de la population, y compris des femmes, vis-à-vis des institutions gouvernementales	Oui	Une assistance technique a été fournie à toutes les délégations et vice-délégations. En outre, un atelier de formation a été organisé à l'intention de 10 secrétaires généraux de délégations et 35 autres membres essentiels du personnel afin d'améliorer la compréhension des rôles et responsabilités de chacun dans l'amélioration de la performance.
Fourniture mensuelle d'une assistance technique offerte chaque mois à 140 administrations municipales en vue d'améliorer leurs capacités administrative et budgétaire à assurer les services publics locaux, grâce notamment à l'élaboration de plans d'exécution du budget, au renforcement des capacités en matière de collecte des recettes publiques et de gestion de projets, à l'amélioration de la performance des employés municipaux et à l'amélioration des prestations de services de base	Oui	Une assistance technique a été fournie à 140 collectivités locales en vue d'élaborer des plans d'exécution du budget et d'améliorer leurs capacités administrative et budgétaire.
Exécution de 120 projets à effet rapide visant à renforcer la capacité de l'État à assurer les services publics de base, à renforcer les structures de l'état de droit, à appuyer la participation de la société civile à la bonne gouvernance et à créer des occasions d'approfondir les débats démocratiques et participatifs durant le processus électoral dans chacun des 10 départements	113	Des projets à effet rapide ont été exécutés dans l'ensemble des 10 départements, utilisant la totalité du montant inscrit au budget.  Le résultat moins élevé que prévu s'explique par la volonté de la Mission de donner la priorité aux projets à plus grande échelle permettant de toucher plus de parties prenantes et de maximiser les effets des projets. La Mission a exécuté 28 projets d'appui à la bonne gouvernance et de consolidation de l'autorité de l'État; 24 projets d'amélioration de l'infrastructure publique; 13 projets de renforcement de l'état de droit; 31 projets de santé et d'assainissement; 3 projets de renforcement de la sûreté et de la sécurité des citoyens grâce à l'éclairage public; 14 projets ciblant la protection de l'environnement, la promotion de l'égalité des sexes et les activités créatives de revenus.

Organisation de 120 débats municipaux sur le processus électoral afin de promouvoir le dialogue entre les institutions chargées de l'appui électoral, les candidats, les partis politiques et les membres de la société civile, notamment les femmes

Participation mensuelle aux comités techniques mixtes avec le Ministère de l'intérieur et des partenaires externes afin d'harmoniser et de mettre au point des outils et des procédures de gestion financière normalisés afin de favoriser la responsabilisation, la transparence et l'efficacité des collectivités territoriales

20 sessions de formation relatives au renforcement des capacités organisées conjointement par le Ministère de l'intérieur et des partenaires externes à l'intention de 420 maires et directeurs d'administration nouvellement élus ainsi que de 140 comptables municipaux et agents de l'administration fiscale

Fourniture mensuelle d'une assistance technique à l'équipe de pays des Nations Unies et au Gouvernement haïtien pour le suivi de l'exécution de programmes relatifs à la santé, à l'eau et à l'assainissement

Publication de quatre rapports analysant les activités réalisées par les Nations Unies et d'autres partenaires à l'appui des plans relatifs à la santé, à l'eau et à l'assainissement, notamment les tendances en matière d'assistance et de déficits de financement et élaboration de trois supports de communication (brochure, livret ou vidéo) visant à informer la population sur les activités liées à la santé, à l'eau et à l'assainissement menées par les Nations Unies

131 Des forums municipaux pré-électorales ont été organisés pour 10 491 participants dont 2 476 femmes et des représentants de la police, du pouvoir judiciaire, des autorités locales, des partis politiques et de la société civile.

Oui Cet objectif a été atteint au moyen de l'organisation de réunions techniques mixtes avec le Ministère de l'intérieur et de 13 ateliers techniques sur le cadre de mise en œuvre des projets de mobilisation budgétaire, de propositions de changement du barème des traitements des agents municipaux et d'un programme de réforme simple basé sur les finances locales.

Non Les maires ayant été remplacés par des responsables non élus, cet objectif a été suspendu jusqu'aux prochaines élections.

Oui Une assistance technique hebdomadaire a été fournie. En plus des services d'assainissement de base, six centres de traitement du choléra ont été créés par la Mission pour 106 000 bénéficiaires dans les camps de personnes déplacées internes.

4 Des rapports trimestriels sur les efforts de lutte contre le choléra ont été publiés en sus du rapport annuel en 2014.

Des outils multimédias relatifs à l'eau et à l'assainissement ont été créés pour le Web et un fascicule pour le lancement de la procédure d'appel transitoire a été élaboré.

---

### Réalisation escomptée 2.3 : Amélioration des capacités opérationnelles et institutionnelles du Conseil électoral permanent

---

#### Indicateurs de succès prévus

Augmentation du pourcentage du budget électoral fourni par l'État, qui est porté à 50 %, et promulgation d'une loi électorale suivie par l'adoption de la réglementation connexe par le Conseil électoral permanent (2012/13 : 0 % (pas d'élections); 2013/14 : 0 % (pas d'élections); 2014/15 : 30 %)

#### Indicateurs de succès effectifs

20,9 % du budget électoral était fourni par le Gouvernement, au moyen d'une contribution de 13,8 millions de dollars à un fonds électoral géré par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le Gouvernement haïtien a annoncé, mais pas encore concrétisé, un apport de 10 millions de dollars supplémentaires, ce qui porterait sa contribution à 35 %.

Création d'un Conseil électoral permanent, non soumis à une influence extérieure dans la conduite du processus électoral, afin de remplacer le Collège transitoire du conseil électoral permanent, actuellement en place	Objectif atteint : un nouvel organe électoral national, quoique non permanent, a été créé en janvier 2015.
Augmentation du nombre de départements dans lesquels le Gouvernement haïtien assume la responsabilité de la logistique et de la sécurité liées aux élections, dans le respect du calendrier électoral tel que défini dans la Constitution (2012/13 : 0 (pas d'élections); 2013/14 : 0 (pas d'élections), 2014/15 : 4)	Objectif atteint : le Conseil électoral a confié au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets la responsabilité de la logistique électorale. La Police nationale d'Haïti a assuré la sécurité dans l'ensemble du pays durant les opérations électorales, avec un appui minime de la MINUSTAH.
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations</i>
Apport d'un appui technique et de conseils au Conseil électoral permanent, à l'occasion de réunions bimensuelles, en vue d'étudier ou d'élaborer des règlements d'application du code électoral révisé, d'examiner les dépenses liées aux élections passées et de réduire les coûts, de manière à assurer la viabilité et la prise en main du système électoral par le pays	Non Les réglementations sont en cours d'élaboration, car le décret électoral n'a été publié qu'en mars 2015.
Prestation de conseils techniques et d'un appui logistique dans le cadre de réunions quotidiennes et hebdomadaires avec le Conseil électoral permanent à mesure qu'approche la date des élections, en rapport avec l'élaboration et l'application de plans relatifs à la logistique et à la sécurité en période électorale	Oui Des conseils techniques ont été donnés dans le cadre de réunions quotidiennes et hebdomadaires avec le Conseil électoral afin d'accompagner le transfert de responsabilités de la logistique et de la sécurité respectivement au Conseil électoral et à la Police nationale d'Haïti.
Appui au renforcement des capacités du Conseil électoral permanent au moyen des actions suivantes : la tenue, aux niveaux national et départemental, de réunions hebdomadaires consacrées à la logistique; l'organisation de deux séminaires de formation d'une semaine sur l'administration électorale et la logistique électorale, à l'intention de 33 cadres du siège et des structures départementales du Conseil électoral permanent	Oui Des réunions hebdomadaires aux niveaux national et départemental ont été organisées ainsi que deux séminaires de formation d'une semaine à l'intention du personnel du Conseil électoral.
Organisation de 4 stages de formation pour 12 techniciens du Conseil électoral permanent dans les domaines suivants : logistique électorale, planification et gestion des opérations électorales, systèmes d'information géographique, communications et information	4 Les stages de formation ont été organisés et dispensés à 30 membres du Conseil électoral sur la logistique électorale, la planification et la gestion des opérations électorales.

<p>Fourniture d'un appui technique et de conseils, dans le cadre de réunions ou de séminaires techniques mensuels avec la Police nationale d'Haïti, en vue de renforcer les capacités nationales en matière de sécurité électorale, y compris l'organisation conjointe, par le Conseil électoral permanent et la Police nationale, d'un séminaire de formation en matière de sécurité électorale à l'intention de 13 policiers</p>	<p>Non La cellule électorale conjointe composée de policiers haïtiens et de la MINUSTAH n'a été créée qu'en mai 2015.</p>
<p>2 campagnes multimédias visant à informer la population sur les élections, et notamment à accroître la participation des femmes au processus électoral, et apport d'un appui direct au Conseil électoral permanent pour la conception d'une stratégie de communication et d'information par les voies médiatiques habituelles</p>	<p>16 Des forums municipaux ont été organisés à Port-au-Prince et dans les régions. En outre, la Mission a fourni un appui à l'élaboration de messages, de spots radiophoniques et télévisés et de contenus de la stratégie de communication. Elle a également apporté un appui technique à la conception et la réalisation des œuvres d'art utilisées pour la promotion du Conseil électoral.</p>

### **Composante 3 : état de droit et droits de l'homme**

27. La MINUSTAH a continué d'aider le Gouvernement haïtien à mettre en place les institutions juridiques et judiciaires et les services pénitentiaires requis pour la protection et la défense des droits de l'homme. Durant la période à l'examen, la Mission a fourni une assistance au Gouvernement dans trois domaines à forte incidence et de grande envergure devant permettre l'instauration d'une culture de l'état de droit et de la défense des droits de l'homme : a) la mise en place ou le renforcement des mécanismes de responsabilité opérationnels essentiels tels que le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, l'Office de la protection du citoyen, l'Inspecteur général de la Police nationale d'Haïti et l'Unité de lutte contre la corruption; b) la fourniture d'une assistance aux entités gouvernementales pour des questions importantes comme les droits de l'homme, l'administration pénitentiaire et la collecte des recettes douanières; c) les réformes législatives essentielles. La Mission a également continué de s'attacher : a) à lutter contre l'impunité pour les violations des droits de l'homme, y compris celles commises par la police; b) à réduire le pourcentage des détentions prolongées illégales; c) à accroître le respect par le Gouvernement haïtien des mécanismes et organes de défense des droits de l'homme des Nations Unies et de renforcer sa coopération avec ces mécanismes et organes.

28. Le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire a commencé à assumer son rôle de contrôle juridictionnel. Il a géré son budget, adopté un règlement intérieur et nommé de nouveaux juges. L'Office de la protection du citoyen a suivi les commissariats de police, les établissements pénitentiaires et les institutions judiciaires pour évaluer les conditions et la légalité des détentions. Le niveau des détentions provisoires n'a pas diminué, mais des activités de sensibilisation ont été menées pour informer la population des conditions des détentions provisoires en général et de la situation en matière de détention des mineurs en particulier, ainsi que de la réforme des procédures judiciaires. Des instructions permanentes ont été appliquées dans l'ensemble des 17 prisons. La législation anticorruption a été

promulguée en mai 2014. Le nombre de bureaux d'assistance juridique dans l'ensemble du pays est passé de quatre à sept. En ce qui concerne les droits de l'homme, le Gouvernement haïtien a accepté et appliqué un plus grand nombre de recommandations découlant de l'examen périodique universel et autorisé les visites du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays et de l'Expert indépendant chargé par le Secrétaire général d'examiner la situation des droits de l'homme en Haïti.

29. Les institutions garantes de l'état de droit sont demeurées faibles, notamment en ce qui concerne l'existence de tribunaux pour mineurs et de la promulgation de textes législatifs essentiels relatifs à la justice. La plupart des institutions manquaient de moyens financiers, ce qui faisait courir des risques à la bonne mise en œuvre de leurs programmes. En tenant compte du plan de consolidation de la Mission, conformément au rapport du Secrétaire général (S/2013/139), certains produits prévus relatifs à l'École de la magistrature et à la Cour de cassation ont été confiés au Gouvernement français dans le cadre de la coopération, ce qui constitue un moyen plus approprié d'assurer un appui sur le long terme au Gouvernement haïtien.

---

**Réalisation escomptée 3.1** : Progrès dans la mise en place des principaux mécanismes de responsabilité ou amélioration de leur fonctionnement selon les normes internationales relatives aux droits de l'homme

---

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

Exercice par le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire de l'ensemble de ses fonctions en matière de contrôle du pouvoir judiciaire au moyen de la publication d'au moins 5 instructions générales et de la gestion et de l'administration du budget des cours et tribunaux

Le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire a exercé pleinement ses fonctions de contrôle et a publié 3 instructions générales.

Examen et, en cas de besoin, enquête par la Direction de l'Inspection judiciaire du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire sur toutes les allégations portées à son attention

L'American Bar Association a fourni un appui au Gouvernement aux fins de la création de la Direction de l'Inspection judiciaire du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire.

Maintien des effectifs de l'Office de la protection du citoyen, en tenant compte du quota de 30 % de représentation des femmes aux postes de responsabilité et d'encadrement (2012/13 : 50, dont 15 femmes; 2013/14 : 53, dont 18 femmes; 2014/15 : 53, dont 18 femmes)

Objectif atteint; les effectifs de l'Office de la protection du citoyen ont été portés à 58 personnes, dont 17 femmes.

Maintien de la capacité de communication de l'information de l'Office de la protection du citoyen au moyen de la publication annuelle d'au moins 1 rapport d'activité et/ou rapport de situation (2012/13 : 1; 2013/14 : 1; 2014/15 : 1)

L'établissement d'un rapport sur la situation des droits de l'homme en Haïti a été achevé par l'Office de la protection du citoyen, mais il n'a pas encore été publié en raison de difficultés financières.

Création de bureaux à l'Office de la protection du citoyen sur les droits de l'enfant, la détention et la protection des femmes (2012/13 : 0; 2013/14 : 0; 2014/15 : 3)

Un bureau sur les droits de l'enfant et un bureau sur la détention ont été créés en juillet 2014. Le bureau sur la protection des femmes n'a pas été créé.

Élaboration et promulgation de textes législatifs sur la lutte contre la corruption et habilitant l'Unité de lutte contre la corruption à instruire les affaires de corruption	Objectif atteint; la loi anticorruption a été promulguée en mai 2014.
Augmentation du nombre de bureaux régionaux de l'Unité de lutte contre la corruption (2012/13 : 4; 2013/14 : 4; 2014/15 : 6)	Seul 1 bureau régional supplémentaire de l'Unité de lutte contre la corruption a été créé. Des membres du personnel du siège de l'Unité de lutte contre la corruption se sont rendus dans les régions pour enquêter et instruire des affaires de corruption.
<i>Produits prévus</i>	<p style="text-align: center;"><i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i></p> <p style="text-align: right;"><i>Observations</i></p>
Fourniture d'un appui et de conseils techniques au Conseil supérieur du pouvoir judiciaire en tenant 10 réunions et 2 ateliers comptant 9 participants chacun, pour apporter un appui à ses fonctions, aider à préparer son budget stratégique et apporter un appui à la rédaction, l'adoption et l'application de son règlement intérieur, de son règlement administratif, de son règlement financier et de son code de conduite	Oui En tenant 10 réunions et 2 ateliers réunissant plus de 9 participants chacun. De plus, un règlement intérieur, des règlements administratifs et financiers et un code de conduite ont été adoptés.
Fourniture d'un appui et de conseils techniques, sur une base trimestrielle, au Conseil supérieur du pouvoir judiciaire pour faire en sorte que toutes les entités qui relèvent de lui tiennent compte du quota de 30 % pour la représentation des femmes	Non Bien que des conseils aient été fournis lors de réunions tenues avec le Conseil en vue de discuter expressément des moyens d'assurer l'application du quota, cela n'a pas encore été fait, en raison du nombre insuffisant de magistrats pouvant être nommées.
Fourniture mensuelle d'un appui et de conseils techniques à l'Inspection du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire afin d'apporter un appui aux enquêtes sur les allégations de faute et à la rédaction d'un rapport annuel sur les cas examinés	Oui Un appui technique a été fourni sur une base mensuelle au moyen de réunions aux 4 inspecteurs de l'Inspection aux fins des enquêtes sur les allégations de faute et de la rédaction d'un rapport annuel sur les cas examinés.
Fourniture d'une assistance technique à l'Inspection du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire au moyen de réunions mensuelles et en partageant les rapports d'enquête et en assurant le suivi sur les allégations de violations des droits de l'homme	Oui Une assistance technique a été fournie aux inspecteurs de l'Inspection au moyen de réunions mensuelles, en partageant les rapports d'enquête et les mesures de suivi sur les allégations de violations des droits de l'homme.
Conduite de 2 sessions de formation à l'intention de 15 membres du personnel de l'Office de la protection du citoyen sur les instruments, les enquêtes et l'établissement de rapports relatifs aux droits de l'homme, avec des visites de contrôle mensuelles effectuées par l'Office dans les commissariats de police, les établissements	2 Sessions de formation sur les instruments, les enquêtes et l'établissement de rapports relatifs aux droits de l'homme, se sont tenues en avril 2015 pour 17 membres du personnel de l'Office de la protection du citoyen.  De plus, les visites de contrôle mensuelles effectuées par l'Office de la protection du

pénitentiaires et les institutions judiciaires pour évaluer les conditions de détention et la légalité des détentions

Fourniture d'un appui et de conseils techniques au moyen de réunions bihebdomadaires avec l'Unité de lutte contre la corruption en vue d'appuyer la mise en place de bureaux régionaux et d'aider à adopter le projet de loi anticorruption

Organisation d'activités de contrôle conjointes avec l'Office de la protection du citoyen et l'assistance technique aux fins de la publication de rapports thématiques

La police et les institutions de justice, sur une base mensuelle, assurent un suivi de la violence sexuelle et sexiste et publient 1 rapport sur cette question en vue d'assurer le transfert des affaires au Parquet et leur traitement par les institutions de justice.

Conduite de 1 campagne d'information à plusieurs niveaux sur les questions relatives à la détention préventive, aux conditions de détention, à la situation des mineurs en conflit avec la loi, à la réforme des procédures pénales et des institutions pénitentiaires et aux activités de renforcement des capacités des institutions garantes de l'état de droit au moyen d'activités d'information publique, de plaidoyer et de sensibilisation, y compris des débats thématiques télévisés, la presse écrite, un documentaire vidéo de courte durée, le site Web de la Mission, des émissions radiophoniques destinées au personnel de la Mission et au grand public, les médias sociaux, la participation des médias et des activités régionales

citoyen dans les commissariats de police, les établissements pénitentiaires et les institutions juridictionnelles ont eu lieu comme prévu.

Non Les enquêtes ont été centralisées au siège. Un appui et des conseils techniques ont été fournis à l'Unité de lutte contre la corruption au moyen de réunions bihebdomadaires qui ont abouti à l'adoption de la loi anticorruption.

Non Une assistance technique à la publication de rapports thématiques a été fournie, le rapport de 2013-2014 sur la situation des droits de l'homme en Haïti a été mis au point définitivement. La capacité améliorée de l'Office d'effectuer des visites de contrôle dans 7 endroits situés en dehors de l'arrondissement de Port-au-Prince a abouti à recentrer l'appui sur le renforcement des capacités de publication de rapports des mécanismes de défense des droits de l'homme.

Oui Au moyen du suivi sur une base mensuelle des affaires de violence sexuelle et sexiste, y compris par l'intermédiaire de la police de la MINUSTAH qui partage des bureaux avec des membres de la Police nationale d'Haïti. Des rapports mensuels sur la question ont été fournis à la Police nationale d'Haïti, qui les a transmis, au fur et à mesure, au Parquet.

1 Une campagne d'information à plusieurs niveaux basée sur des activités de sensibilisation sur la réforme des procédures judiciaires et les institutions pénitentiaires a été menée. La Mission a produit et diffusé 11 produits sur le Web, comprenant des textes, des enregistrements audio, vidéo et des photographies traitant de la détention préventive et de la réforme judiciaire, y compris la détention des mineurs. De plus, 40 programmes radiophoniques hebdomadaires (d'une durée de 40 minutes chacun) et 1 programme télévisé hebdomadaire sur la détention des mineurs ont été produits et diffusés.

---

**Réalisation escomptée 3.2 : Avancées sur la voie d'un système judiciaire efficace et indépendant**


---

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Promulgation de textes législatifs clefs, visant notamment à préciser la supervision des greffiers et les heures de travail des juges, ce qui contribue à l'efficacité et à l'indépendance du système judiciaire

La loi portant statut des greffiers en est au stade du projet de loi, qui doit être adopté.

Diminution du pourcentage des prisonniers en détention préventive (2012/13 : 72 %; 2013/14 : 68 %; 2014/15 : 60 %)

Le pourcentage des prisonniers en détention préventive a augmenté, passant à 78 %. Le non-renouvellement du mandat des juges au niveau national et l'augmentation du nombre des arrestations et des mises en détention ont entravé la réduction du pourcentage des prisonniers en détention préventive.

Augmentation du nombre de tribunaux pour enfants ayant leur siège au tribunal de première instance dans toutes les juridictions d'appel (2012/13 : 2; 2013/14 : 2; 2014/15 : 5)

Le Ministère de la justice et de la sécurité publique n'a pas encore pris de décision concernant la création de tribunaux pour enfants.

Augmentation du nombre de bureaux d'assistance juridique dans l'ensemble du pays (2012/13 : 4; 2013/14 : 4; 2014/15 : 6)

Objectif atteint; le nombre de bureaux d'assistance juridique dans l'ensemble du pays a été porté à 7.

Augmentation du pourcentage des décisions de la Cour de cassation publiées au Journal officiel et distribuées aux juges d'un tribunal inférieur (2012/13 : 0 %; 2013/14 : 50 %; 2014/15 : 60 %)

Eu égard au contexte de transition, la Mission a décidé qu'un partenaire extérieur était mieux à même de fournir un appui sur le long terme au Gouvernement concernant la publication des décisions de la Cour de cassation.

Élaboration d'un programme d'enseignement par l'École de la magistrature pour la formation initiale et continue des magistrats et création de conseils administratifs et pédagogiques

Bien que l'assistance aux structures gouvernementales, y compris l'École de la magistrature, a été identifiée comme étant une priorité, la MINUSTAH, eu égard à son contexte de transition, a décidé qu'un partenaire extérieur était mieux à même de fournir un appui sur le long terme à l'École de la magistrature.

Produits prévus

Produit(s)  
exécuté(s) :  
oui/non  
ou nombre Observations

Fourniture de conseils quotidiens au système judiciaire, à l'Office de la protection du citoyen et à la Direction de l'administration pénitentiaire sur la mise en œuvre du plan stratégique du Ministère de la justice et de la sécurité publique pour la réduction du pourcentage des prisonniers en détention préventive et la durée de la détention préventive

Non Des conseils quotidiens ont été fournis au système judiciaire et à la Direction de l'administration pénitentiaire sur le plan de réduction de la détention préventive, au moyen d'encadrement et de contrôle. Des conseils quotidiens n'ont pas été fournis à l'Office de la protection du citoyen du fait que la MINUSTAH a réduit son appui à l'Office, conformément au plan de consolidation de la Mission. Le pourcentage de détenus en détention préventive n'a pas été réduit, demeurant à 78 %, du fait de l'absence de

Fourniture au quotidien de conseils techniques aux comités, notamment les comités de suivi au sujet du contrôle de la situation des détenus placés en détention préventive prolongée	<p>réponse des procureurs et des juges et du non-renouvellement des mandats de certains magistrats.</p> <p>Oui Au moyen de conseils techniques quotidiens fournis aux comités à Les Cayes et à Cap-Haïtien et au comité spécial créé par le Ministère de la justice et de la sécurité publique pour s'attaquer à la détention préventive prolongée dans l'arrondissement de Port-au-Prince</p>
Fourniture d'un appui et de conseils techniques au moyen de réunions bimensuelles avec la Cour de cassation en vue de l'aider à publier ses décisions	<p>Non Eu égard à son contexte de transition, la MINUSTAH a décidé qu'un partenaire extérieur était mieux à même de fournir un appui sur le long terme au Gouvernement aux fins de la publication des décisions de la Cour de cassation.</p>
Fourniture d'un appui et de conseils techniques au Ministère de la justice et de la sécurité publique et au Conseil supérieur du pouvoir judiciaire en vue de l'ouverture de deux nouveaux tribunaux pour mineurs, à Gonaïves et aux Cayes	<p>Non Le Ministère de la justice et de la sécurité publique n'a pas encore pris de décision sur la création de deux tribunaux pour enfants supplémentaires à Gonaïves et Les Cayes. Le lieu où situer les tribunaux n'a pas encore été identifié.</p>
Fourniture d'un appui et de conseils techniques grâce à l'organisation de réunions bihebdomadaires avec le Ministère de la justice et de la sécurité publique sur la loi relative à sa réorganisation et son fonctionnement	<p>Oui Au moyen de réunions bihebdomadaires avec le Ministère de la justice et de la sécurité publique. Le projet de loi sur la réorganisation et le fonctionnement du Ministère a été élaboré.</p>
Fourniture d'un appui et de conseils techniques grâce à l'organisation de réunions sur la mobilisation de ressources avec 6 donateurs potentiels et à la formation de 8 responsables et assistants administratifs des bureaux d'assistance juridique en matière de gestion des fonds	<p>Non Il n'y a pas eu de réunions avec les donateurs potentiels durant la période à l'examen. Au lieu de cela, la MINUSTAH a préconisé le financement direct des bureaux d'assistance juridique et l'adoption d'une loi sur cette assistance plutôt que la mobilisation de ressources auprès de donateurs potentiels. Une formation a été dispensée à 10 cadres et agents d'administration.</p>
Fourniture d'un appui et de conseils techniques grâce à l'organisation de 50 réunions et 8 ateliers avec le Ministère de la justice et de la sécurité publique et des élus à l'intention de 80 participants pour faire avancer la réforme du Code de procédure pénale et du Code pénal	<p>Oui Au moyen de 50 réunions tenues avec le Comité technique conjoint du Gouvernement sur la réforme du Code pénal et 30 réunions tenues sur la réforme du Code de procédure pénale</p> <p>De plus, 8 ateliers ont été organisés pour faire avancer la réforme du Code pénal et du Code de procédure pénale.</p>

Fourniture d'une assistance et de conseils techniques grâce à l'organisation de 4 réunions avec le Ministère de la justice et de la sécurité publique et l'Association des greffiers pour appuyer l'élaboration d'une loi sur le statut des greffiers	Oui	Au moyen de 4 réunions tenues avec le Ministère de la justice et de la sécurité publique et l'Association des greffiers. Le projet de loi sur le statut des greffiers a été arrêté définitivement et est en attente de promulgation
Fourniture d'une assistance technique aux tribunaux de première instance pour mineurs et au procureur chargé de la justice pour mineurs afin de renforcer leur capacité d'accélérer le traitement des affaires impliquant des mineurs en détention	Oui	Une assistance technique a été fournie au moyen d'une série de séminaires organisés à l'intention des juges spécialisés dans la justice pour mineurs et de procureurs.
Fourniture d'un appui et de conseils techniques grâce à l'organisation de 10 réunions et 3 ateliers à l'intention de 30 participants issus de l'École de la magistrature et du Ministère de la justice et de la sécurité publique pour améliorer l'application de la loi portant statut de la magistrature et de la loi relative à l'École de la magistrature	Non	Eu égard à son contexte de transition, la MINUSTAH a décidé qu'un partenaire extérieur était mieux à même de fournir un appui sur le long terme à l'École de la magistrature.
Organisation de réunions mensuelles avec le Conseil administratif de l'École de la magistrature pour promouvoir la mise en place d'un conseil pédagogique	Non	Eu égard à son contexte de transition, la MINUSTAH a décidé qu'un partenaire extérieur était mieux à même de fournir un appui sur le long terme à l'École de la magistrature.
Organisation de 1 campagne d'information destinée à faire mieux connaître les difficultés rencontrées et les progrès faits dans la promotion de l'accès à la justice, notamment en ce qui concerne les centres de paix et les systèmes judiciaire et pénitentiaire, ainsi que dans le renforcement des capacités des institutions de justice et de sécurité haïtiennes, au moyen de 42 émissions de radio hebdomadaires de 40 minutes consacrées à l'accès à la justice et au système judiciaire, de 32 émissions de radio hebdomadaires de 40 minutes consacrées aux centres de paix et aux initiatives locales, et de débats télévisés de 3 heures diffusés dans tout le pays et la diaspora consacrés de manière plus détaillée à la détention préventive prolongée, à l'accès à la justice et aux difficultés juridiques	1	Une campagne d'information, fournissant des exemplaires du projet de code pénal aux juges, s'est déroulée dans le cadre du processus national d'adoption du Code pénal.
	83	Des articles sur la détention et la modernisation des prisons ont été produits et diffusés sur des sites Web.
	40	Émissions de radio hebdomadaires (de 40 minutes chacune) et 4 messages sur le système judiciaire
	1	Un débat télévisé d'une heure traitant de façon détaillée de la détention préventive prolongée, de l'accès à la justice et des difficultés juridiques

---

**Réalisation escomptée 3.3** : Amélioration des infrastructures, des soins de santé et de l'assainissement au sein du système pénitentiaire haïtien

---

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

Maintien du nombre de prisons qui appliquent les instructions permanentes élaborées par la Direction de l'administration pénitentiaire (2012/13 : 4; 2013/14 : 17; 2014/15 : 17)	Objectif atteint; les instructions permanentes sont appliquées dans l'ensemble des 17 prisons.
Publication de nouvelles directives sur le traitement des membres de groupes vulnérables,	Les nouvelles directives étaient encore en cours d'élaboration et devaient être partagées avec l'équipe de

notamment des personnes atteintes d'un handicap physique ou mental, des femmes et des enfants, et formation des agents pénitentiaires à ces directives par la Direction de l'administration pénitentiaire

Élaboration et promulgation d'une loi sur les prisons et le régime pénitentiaire

Augmentation du pourcentage des agents de la Direction de l'administration pénitentiaire qui sont formés et sensibilisés à la question de l'égalité des sexes (2012/13 : 0 %; 2013/14 : 56 %; 2014/15 : 100 %)

pays des Nations Unies et les autres parties prenantes pour observations avant de pouvoir être arrêtées définitivement.

Aucune décision n'a été prise concernant l'élaboration d'une loi sur les prisons et le régime pénitentiaire du fait que le plan de développement stratégique devait avant cela être approuvé par le Directeur général de la Police nationale d'Haïti.

La formation a été arrêtée car le nouveau Directeur de l'administration pénitentiaire a modifié les priorités, mettant principalement l'accent sur la réinsertion sociale et la sécurité du milieu carcéral plutôt que sur l'égalité des sexes.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Encadrement au quotidien du personnel dans 17 prisons relevant de la Direction de l'administration pénitentiaire pour veiller à l'application continue de ses instructions permanentes, notamment en ce qui concerne la tenue à jour des dossiers de tous les détenus (décisions des tribunaux, mandats d'arrêt, dossiers personnels et dossiers médicaux)	Oui	Au moyen de l'encadrement au quotidien du personnel dans 17 prisons, l'application des instructions permanentes s'est poursuivie. Les décisions des tribunaux, les mandats d'arrêt, les dossiers personnels et les dossiers médicaux ont été tenus à jour.
Encadrement au quotidien de tout le personnel de la Direction de l'administration pénitentiaire pour l'aider à élaborer et à mettre en œuvre un plan stratégique de formation du personnel afin de faciliter l'application des nouvelles politiques de gestion des établissements pénitentiaires et des instructions permanentes	Oui	L'encadrement au quotidien de tout le personnel a abouti à l'élaboration et à l'adoption d'un plan de formation du personnel. Des visites de contrôle de son application ont été menées conjointement avec la Direction de l'administration pénitentiaire.
Encadrement au quotidien de 69 agents sanitaires de la Direction de l'administration pénitentiaire pour les aider à appliquer la politique concernant la santé des détenus et à élaborer une politique relative à la santé mentale et physique des détenus	Oui	Au moyen de l'encadrement au quotidien de 69 agents sanitaires aux fins de l'application des politiques et procédures sanitaires
Fourniture d'un appui et de conseils techniques à la Direction de l'administration pénitentiaire et au Ministère de la justice et de la sécurité publique, grâce à l'organisation de réunions mensuelles, pour les aider à élaborer une loi sur les prisons et le régime pénitentiaire	Non	Les dispositions juridiques relatives aux prisons ont été incorporées dans le Code pénal et le Code de procédure pénale qui étaient déjà rédigés.
Fourniture d'un appui et de conseils à la Direction de l'administration pénitentiaire, au moyen de réunions mensuelles, sur la coordination des	Oui	Au moyen de réunions de coordination mensuelles avec les partenaires et donateurs aux fins de l'amélioration de l'infrastructure des

activités nationales et internationales des parties concernées et des donateurs dans les domaines du développement des prisons et établissements pénitentiaires, des politiques, des programmes et des services

prisons ainsi que de l'élaboration d'un plan de développement stratégique et de la lutte contre le choléra dans les prisons

Organisation de visites mensuelles dans un centre de détention pour mineurs et dans toutes les prisons du pays pour assurer le suivi des affaires impliquant des mineurs et contrôler leurs conditions de détention

Oui Des visites mensuelles ont été organisées et des visites ponctuelles effectuées dans un centre de détention pour mineurs et dans d'autres prisons où sont détenus des mineurs dans l'ensemble du pays, afin d'assurer le suivi des affaires impliquant des mineurs et de contrôler leurs conditions de détention.

Fourniture mensuelle de formations et de conseils à la Direction de l'administration pénitentiaire en matière de formation et de sensibilisation à la question de l'égalité des sexes

Non Aucune formation n'a été dispensée aux fins de la sensibilisation à la question de l'égalité des sexes par manque de ressources.

---

**Réalisation escomptée 3.4** : Renforcement de la collaboration du Gouvernement haïtien avec les mécanismes et les organes de défense des droits de l'homme des Nations Unies

---

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

---

Augmentation du nombre de recommandations émanant des mécanismes de défense des droits de l'homme des Nations Unies, y compris les 122 recommandations découlant de l'examen périodique universel, acceptées par Haïti et appliquées par le Gouvernement (2012/13 : 15; 2013/14 : 15; 2014/15 : 20)

Objectif atteint; sur les 122 recommandations acceptées par le Gouvernement, 20 ont été appliquées.

Acceptation de toutes les demandes de visite formulées par des titulaires d'un mandat au titre des procédures spéciales relatives aux droits de l'homme et par des responsables des organes de défense des droits de l'homme des Nations Unies (2012/13 : 2; 2013/14 : 2; 2014/15 : 2)

Objectif atteint; les 2 visites demandées par des responsables des organes de défense des droits de l'homme des Nations Unies ont été acceptées par le Gouvernement haïtien.

Formulation, par le Comité interministériel sur les droits de l'homme, d'un plan d'action national relatif aux droits de l'homme, comprenant une stratégie d'application des 122 recommandations émanant de l'examen périodique universel

Un projet de plan d'action a été élaboré par le Comité interministériel mais l'évolution de la situation politique a fortement retardé sa mise en œuvre.

Rédaction, par le Comité interministériel sur les droits de l'homme, de décrets d'adhésion aux conventions internationales relatives aux droits de l'homme (contre la torture, sur les travailleurs migrants et contre les disparitions forcées) et présentation de rapports aux organes conventionnels des droits de l'homme

Les travaux de rédaction de deux rapports devant être présentés à des organes conventionnels des droits de l'homme n'ont pas commencé.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Réunions mensuelles avec la Ministre déléguée chargée des droits de l'homme et de la lutte contre l'extrême pauvreté en vue d'analyser l'évolution actuelle de la situation des droits de l'homme et de négocier des solutions aux problèmes recensés	Non	Des réunions mensuelles se sont tenues jusqu'en janvier 2015, lorsque le poste de ministre délégué chargé des droits de l'homme et de la lutte contre l'extrême pauvreté a été supprimé.
Fourniture d'un appui technique mensuel au Comité interministériel des droits de l'homme pour l'aider à mettre en œuvre le plan d'action national pour les droits de l'homme et les recommandations des mécanismes de défense des droits de l'homme des Nations Unies, et à élaborer les rapports destinés au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et au Comité des disparitions forcées et le rapport d'activité destiné au Conseil des droits de l'homme, notamment en ce qui concerne la collecte de données et les mises à jour régulières de la matrice de suivi de l'exécution des 122 recommandations	Non	L'assistance technique mensuelle a été maintenue jusqu'en janvier 2015, lorsque l'évolution de la situation politique a fortement retardé la mise en œuvre du plan d'action relatif aux droits de l'homme.
Fourniture d'une assistance technique aux organisations de la société civile dans le cadre de réunions trimestrielles pour les aider à rédiger 2 rapports destinés aux organismes créés en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme et portant sur l'adhésion du pays à la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille et à la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées	Non	L'assistance technique prévue n'a pas été fournie parce que la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille et la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées n'ont pas encore été ratifiées.
Fourniture d'une assistance technique aux organisations de la société civile dans le cadre de 2 réunions destinées à 20 représentants de la société civile pour les aider à élaborer un plan de sensibilisation en faveur de la ratification par le Gouvernement de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille et de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées	Non	L'assistance technique prévue n'a pas été fournie parce que les organisations de la société civile n'ont pas souhaité se réunir avec la Mission.
Surveillance des violations des droits de l'homme et établissement de rapports à ce sujet à l'intention de la police et des autorités pénitentiaires et judiciaires, au moyen de visites hebdomadaires effectuées pour enquêter sur les allégations de	Non	La surveillance des violations des droits de l'homme et l'établissement de rapports à ce sujet à l'intention de la police et des autorités pénitentiaires et judiciaires se sont déroulés périodiquement malgré les contraintes dues aux

violations des droits de l'homme, y compris celles qui auraient été commises par des membres de la Police nationale d'Haïti, et pour demander aux autorités compétentes de prendre toutes les mesures administratives et judiciaires voulues

Établissement de 2 rapports semestriels sur la situation des droits de l'homme en Haïti et d'au moins 2 rapports thématiques sur des cas précis et les points préoccupants, diffusion de ces rapports par les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux dans tout le pays, et organisation de 2 conférences de presse et 2 émissions de radio et utilisation des plateformes de médias sociaux

Dans le cadre de la célébration des 3 journées internationales des droits de l'homme, organisation d'activités de sensibilisation associant au moins 3 organisations des jeunes et des femmes, par le biais de groupes de mobilisation, d'émissions radiophoniques et de la distribution de documents d'information, l'objectif étant de renforcer les moyens d'action des organisations des jeunes et des femmes dans 8 régions

Fourniture d'un appui technique au Secrétaire d'État à l'intégration des personnes handicapées grâce à l'organisation de réunions bimensuelles consacrées au principe d'accessibilité universelle pour les personnes handicapées

Fourniture d'un appui technique au Bureau du Secrétaire d'État à l'intégration des personnes handicapées en vue de l'harmonisation du Code du travail avec la loi sur l'intégration des personnes handicapées

Organisation de 2 campagnes de communication et d'information pour sensibiliser le public au respect

réductions de personnel et à la rotation rapide du personnel au niveau de la Mission.

- 1 Le rapport sur la situation des droits de l'homme a été publié en décembre 2014.
  - 2 Des émissions de radio sur les questions relatives aux droits de l'homme ont été produites chaque semaine.
  - 8 Des produits multimédias sur les questions relatives aux droits de l'homme ont été diffusés sur Internet et les médias sociaux.
  - 3 Des activités de sensibilisation ont été organisées : a) « 16 jours d'activisme contre la violence sexiste », à laquelle ont participé 20 organisations de défense des droits des femmes et qui a donné lieu à la diffusion de messages radiophoniques de sensibilisation; b) Journée internationale des droits de l'homme, avec la participation de 5 groupes de défense des droits fondamentaux des jeunes et des activités d'information; c) la Journée internationale des Nations Unies pour le soutien aux victimes de la torture, à laquelle ont pris part 4 organisations nationales de défense des droits de l'homme, dont l'objectif était de sensibiliser à la ratification de la Convention contre la torture au moyen d'émissions radiophoniques et de déclarations publiques.
- Oui Au moyen de 5 réunions, comprenant la fourniture de recommandations et de conseils juridiques sur la présentation au Parlement de 2 projets de loi, l'un sur la création d'un fonds de solidarité pour les personnes handicapées, l'autre portant modification du Code du travail en vue d'appliquer les dispositions de la loi sur l'intégration dans personnes handicapées
- Oui Au moyen de 5 réunions sur la présentation au Parlement de 2 projets de loi, l'un sur la création d'un fonds de solidarité pour les personnes handicapées, l'autre portant modification du Code du travail en vue d'appliquer les dispositions de la loi sur l'intégration dans personnes handicapées
- 4 Les campagnes de communication et d'information ci-après visant à sensibiliser le

des droits de l'homme et à la responsabilisation dans ce domaine, à la situation des jeunes délinquants et aux droits des femmes au moyen de la publication de brochures, de la participation des médias et de la diffusion d'émissions de radio et de télévision destinées au personnel de la Mission et au grand public

Organisation de 1 campagne d'information pour faire connaître à la population haïtienne la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et les résolutions 1325 (2000), 1820 (2008), 1888 (2009) et 1960 (2010)

public se sont tenues : a) Journée internationale de la paix, avec un grand concert pour la paix organisé sur le thème de la non-violence des jeunes; b) la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes; c) la Journée internationale des droits de l'homme, avec un spectacle de théâtre interactif organisé pour 400 habitants de l'arrondissement de Croix-des-Bouquets; d) la Journée de la femme, avec un concert de l'initiative HeforShe organisé en collaboration avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

3 Des campagnes d'information ont été organisées au moyen d'émissions radiophoniques sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et les résolutions 1325 (2000), 1820 (2008), 1888 (2009) et 1960 (2010) du Conseil de sécurité.

#### Composante 4 : appui

30. La composante appui a fourni les services d'administration, de logistique et de sécurité nécessaires à un effectif moyen de 4 534 militaires, 692 membres de la Police des Nations Unies, 1 573 membres d'unités de police constituées, 1 610 membres du personnel civil et 41 membres du personnel fourni par des gouvernements. Pour s'acquitter de son mandat, la Mission a exécuté divers produits et s'est employée à améliorer l'efficacité et l'efficience des services d'appui en ce qui concerne le programme de déontologie et de discipline, ainsi que les services administratifs dans les domaines suivants : gestion du personnel, services financiers, soutien psychosocial et qualité de vie du personnel, environnement, achats, formation, gestion des contrats et des réclamations, formation du personnel et services d'appui intégrés (dont la prise en charge sanitaire de l'ensemble du personnel), construction, rénovation et entretien des installations, informatique et communications, transports aériens et terrestres, services d'approvisionnement et services de sécurité.

**Réalisation escomptée 4.1** : Renforcement de l'efficacité et de l'efficience des activités d'appui à la Mission dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

Progrès soutenus dans la mise en application des normes IPSAS et la mise en service du progiciel Umoja

La MINUSTAH a continué d'appuyer la mise en service du progiciel Umoja en mettant à l'essai Umoja-Extension 1.

Augmentation du pourcentage de fonctionnaires recrutés sur le plan national participant aux activités de formation, la priorité étant donnée aux femmes, dans le cadre d'un programme de renforcement des capacités du personnel recruté sur le plan national (2012/13 : 60 %; 2013/14 : 65 %; 2014/15 : 70 %)

69,5 % des membres du personnel recruté sur le plan national ont participé aux activités de formation, contre 65 % en 2013/14.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
------------------------	--	---------------------

### **Amélioration des services**

Mise au point de fonctions améliorées de gestion du matériel comprenant la prévision et la planification des besoins et le suivi des stocks dans le cadre du déploiement d'Umoja et de ses fonctionnalités améliorées, aux fins d'une meilleure adéquation des achats et des besoins et d'une meilleure gestion du matériel

Non La mise au point et la mise en service complètes de fonctions améliorées de gestion du matériel ont été reportées après le dernier tour des élections de 2015, dans la mesure où la Mission, qui était alors dans une phase de consolidation et de réduction de ses effectifs, a utilisé en priorité ses ressources pour faciliter le processus électoral en réponse à diverses demandes émanant du Gouvernement haïtien.

Renforcement continu du programme de formation et d'évaluation en matière de sécurité routière pour la conduite de tous les types de véhicules, lourds ou légers, en vue d'améliorer les compétences des chauffeurs de la Mission, de les sensibiliser à l'état des routes et, partant, d'accroître la sécurité du personnel et du matériel

Oui De nouvelles mesures visant à améliorer les examens de conduite ont été mises en œuvre, notamment un examen théorique sous la forme d'un questionnaire, un formulaire de candidature pour les chauffeurs plus détaillé et un examen pratique plus complexe. De plus, le Comité consultatif sur la sécurité routière était opérationnel et s'est réuni une fois par mois. La MINUSTAH a mené une campagne de sécurité routière en décembre 2014.

Renforcement de la mise en application des normes IPSAS dans la Mission, notamment dans le domaine de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, poursuite de la mise à jour des instructions permanentes pour tenir compte de ces normes, et organisation d'activités de formation supplémentaires en ligne ou dispensées par un formateur à l'intention de tous les utilisateurs concernés

Non Pendant l'exercice 2014/15, le Centre intégré de formation du personnel des missions n'a reçu aucune demande d'organisation de séances de formation animées par un formateur visant à renforcer la mise en application des normes IPSAS dans la Mission ni aucune demande d'appui à des séances de ce type. Au total, 7 instructions permanentes ont été mises à jour compte tenu des nouveaux processus et de la terminologie découlant de la mise en application des normes IPSAS.

Appui continu au déploiement d'Umoja et développement du progiciel, notamment dans le cadre d'activités de formation à l'intention de ses utilisateurs et de l'amélioration de ses fonctions, et mise en service de nouveaux modules, notamment de modules de gestion des ressources humaines et du

Oui La MINUSTAH a été la première à bénéficier d'Umoja-Extension 1 dans le cadre d'un projet pilote. Umoja-Extension 1 a été mis en service le 1<sup>er</sup> juillet 2014 et comprenait des modules relatifs à la gestion des ressources humaines, aux voyages, aux états de paie et au portail libre-service – personnel. La Mission a ajouté d'autres

matériel

fonctionnalités concernant notamment l'exécution des formalités d'entrée en fonctions, les notifications administratives destinées aux membres du personnel, les paiements hors cycle, les coordonnées bancaires et la cessation de service, et a apporté plusieurs améliorations aux modules relatifs aux voyages et à la gestion du temps de travail et des présences.

2 234 Demandes d'intervention relatives à Umoja ont été traitées par la MINUSTAH entre le 1<sup>er</sup> juillet 2014 et le 30 juin 2015; ces demandes avaient été établies par l'intermédiaire du progiciel de gestion de la relation client iNeed.

Mise en place d'un réseau dorsal à fibre optique composé de lignes louées reliant Port-au-Prince aux bureaux régionaux, aux fins de disposer d'un réseau de communications à haut débit plus rapide, plus fiable et moins vulnérable aux catastrophes naturelles

Oui La Mission a mis en place un réseau dorsal à fibre optique composé de lignes louées qui relie Port-au-Prince aux bureaux régionaux, ce qui lui a permis de disposer d'un réseau à haut débit plus rapide, plus fiable et moins vulnérable aux catastrophes naturelles.

#### Militaires, personnel de police et personnel civil

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif moyen de 5 021 militaires, 1 001 membres de la Police des Nations Unies (dont 50 spécialistes des questions pénitentiaires en détachement) et 1 600 membres d'unités de police constituées

4 534 Militaires (effectif moyen)

692 Membres de la Police des Nations Unies (effectif moyen)

1 573 Membres d'unités de police constituées (effectif moyen)

Ces chiffres sont moins élevés que prévu en raison de la réduction des effectifs de la Mission.

Vérification, contrôle et inspection du matériel appartenant aux contingents et des moyens de soutien logistique autonome destiné aux militaires et aux policiers

Oui La Mission a procédé aux inspections et vérifications obligatoires du matériel appartenant aux contingents et des moyens de soutien logistique autonome pour l'exercice considéré.

Stockage et distribution de 5 267 tonnes de rations, 140 tonnes de rations de combat et 449 tonnes d'eau potable pour un effectif autorisé de 4 911 militaires (compte non tenu des officiers d'état-major), 1 600 membres d'unités de police constituées, 951 membres de la Police des Nations Unies, 110 officiers d'état-major, 50 spécialistes des questions pénitentiaires et 555 membres du personnel civil, dont 402 fonctionnaires recrutés sur le plan international (y compris le personnel temporaire) et 153 Volontaires des Nations Unies, répartis dans 34 sites

4 752 Tonnes de rations

12 Tonnes de rations de combat

118 Tonnes d'eau potable

Ces chiffres moins élevés que prévu s'expliquent par la réduction de l'effectif militaire autorisé.

Gestion d'un effectif comprenant 1 795 civils, dont 402 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 1 240 fonctionnaires recrutés sur le plan national et 153 Volontaires des Nations Unies

Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline pour l'ensemble du personnel militaire, du personnel civil et du personnel de police, comprenant des activités de formation, de prévention et de suivi, et des recommandations concernant les mesures disciplinaires à prendre en cas de faute professionnelle

1 610 Membres du personnel civil, dont 335 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 1 147 fonctionnaires recrutés sur le plan national et 128 Volontaires des Nations Unies. Ces chiffres sont moins élevés que prévu, car le taux de vacance moyen a été plus élevé que celui qui avait été prévu au budget.

Oui La Mission fait désormais signer à tous les nouveaux membres du personnel un engagement relatif à l'exploitation et aux atteintes sexuelles, conforme aux dispositions de la circulaire du Secrétaire général relative à la prévention de l'exploitation et de la violence sexuelles.

Les messages diffusés par courrier électronique et sur Intranet ainsi que des supports visuels sur la politique de tolérance zéro face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles ont été publiés sur le site intranet des opérations de paix (POINT) et affichés en écran de veille sur les ordinateurs.

La Mission a dispensé des cours d'orientation sur les normes de conduite et de déontologie à 103 membres du personnel civil, 787 membres du personnel de police et 1 645 militaires nouvellement déployés.

Elle a également dispensé des cours de perfectionnement sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles à 584 membres du personnel civil, 841 membres du personnel de police et 292 militaires.

Elle a fait bénéficier 880 membres du personnel civil du programme de formation obligatoire « Inside the Blue ».

Des visites d'évaluation ont été effectuées en vue de déterminer les risques de faute pour différentes catégories de personnel dans 23 sites se trouvant dans la zone d'opérations de la Mission.

Des affiches consacrées à des thèmes liés à la prévention des comportements répréhensibles ont été établies dans les 6 langues les plus usitées dans la Mission.

La Mission a publié, dans 12 langues, 16 400 cartes individuelles au format poche sur la prévention de l'exploitation et des atteintes

	<p>sexuelles à l'intention des membres du personnel en tenue.</p> <p>Elle a traité 35 allégations de faute relevant de la catégorie I (affaires à haut risque ou particulièrement complexes et infractions pénales graves) selon la définition du Bureau des services de contrôle interne, dont 9 allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles, ainsi que 97 allégations de faute relevant de la catégorie II (affaires comportant de moindres risques pour l'Organisation) et a recommandé des mesures.</p> <p>Des échantillons d'ADN ont été prélevés sur 9 victimes d'exploitation ou de violences sexuelles et sur leurs enfants afin de faciliter l'établissement de la paternité et l'obtention d'une pension alimentaire.</p> <p>La Mission a fourni un soutien médical à 3 victimes d'exploitation ou de violences sexuelles et à leurs 5 enfants et a aidé 2 d'entre elles à trouver un emploi.</p>
<p>Stockage et distribution de 204 000 litres de gazole et de kérosène utilisés pour préparer les repas de 738 militaires et 980 membres d'unités de police constituées dans 15 sites</p>	<p>12 059 Litres de gazole et de kérosène. Ce chiffre est moins élevé que prévu car des militaires et des membres d'unités de police constituées ont choisi d'utiliser des fours électriques.</p>
<p><b>Installations et infrastructures</b></p>	
<p>Entretien et réparation de 41 bases utilisées par les contingents, de 9 bases utilisées par les unités de police constituées, de 2 bâtiments utilisés par la Police des Nations Unies, de 55 bâtiments utilisés conjointement par la Police des Nations Unies et la Police nationale d'Haïti et de 35 bâtiments utilisés par le personnel civil, dans 144 sites</p>	<p>17 Bases utilisées par les contingents. Cet écart s'explique par la fermeture de 24 bases, dont 17 camps, à la suite de la réduction des effectifs de la Mission.</p> <p>9 Bases utilisées par les unités de police constituées</p> <p>2 Bâtiments utilisés par la Police des Nations Unies</p> <p>55 Bâtiments que l'ONU partage avec d'autres entités</p> <p>25 Bâtiments utilisés par le personnel civil. Ce chiffre moins élevé que prévu s'explique par la réduction des effectifs de la Mission.</p>
<p>Services d'approvisionnement en eau et services d'assainissement pour toutes les installations, y compris pour l'évacuation des eaux usées et le ramassage et l'élimination des ordures</p>	<p>Oui Des services d'approvisionnement en eau et des services d'assainissement, y compris pour l'évacuation des eaux usées et le ramassage et l'élimination des ordures, ont été assurés pour toutes les installations.</p>

Exploitation et entretien de 20 stations d'épuration de l'eau appartenant à l'ONU dans 19 sites	16 Stations d'épuration de l'eau appartenant à l'ONU dans 16 sites. L'écart est dû à la fermeture de 4 stations.
Exploitation et entretien de 32 stations de traitement des eaux usées dans 21 sites	26 Stations de traitement des eaux usées dans 17 sites. Six stations ont été démantelées.
Exploitation et entretien de 286 groupes électrogènes appartenant à l'ONU, de 15 générateurs de soudage et de 98 tours d'éclairage	263 Groupes électrogènes appartenant à l'ONU. Ce chiffre est inférieur à celui prévu en raison de la comptabilisation en pertes de 23 groupes électrogènes.  22 Générateurs de soudage. L'écart s'explique par le maintien dans les comptes de 7 générateurs de soudage hors service qui n'avaient pas encore été comptabilisés en pertes.  98 Tours d'éclairage
Entretien et remise en état de 20 km de routes gravillonnées, 10 km de routes goudronnées et 1 pont	Non L'entretien et la remise en état des 20 km de routes gravillonnées n'a pas eu lieu, principalement en raison de la diminution du nombre de demandes émanant du Gouvernement haïtien et de l'annulation de travaux prévus par le Ministère des travaux publics, transports et communications. Les 10 km de routes goudronnées n'ont pas non plus été entretenus du fait de retards dans l'achat de goudron.
Entretien de 1 aérodrome et de 13 hélistations	1 Aérodrome  10 Hélistations. L'écart s'explique par la fermeture de 3 hélistations au cours de l'exercice considéré.
Entretien et réparation de 2 postes à la frontière terrestre et de 4 postes à la frontière maritime	Non Les postes à la frontière maritime et les 2 postes à la frontière terrestre ont été fermés pendant l'exercice considéré.
Stockage et distribution de 20,9 millions de litres de carburant et de 2,09 millions de litres de lubrifiant pour les groupes électrogènes, les véhicules et les transports aériens et maritimes ou fluviaux	17,4 Millions de litres de carburant  0,16 Million de litres de lubrifiant  Ces chiffres moins élevés que prévu s'expliquent par la réduction de l'effectif militaire autorisé et la réduction globale des effectifs de la Mission.
<b>Transports terrestres</b>	
Exploitation et entretien de 1 088 véhicules appartenant à l'ONU, dont 17 véhicules blindés, et du matériel connexe dans 10 ateliers situés dans 10 sites	1 088 Véhicules appartenant à l'ONU, dont 18 véhicules blindés, y compris le matériel connexe ont été entretenus dans 10 ateliers situés dans 10 sites. Le véhicule blindé supplémentaire a été acheté pendant l'exercice considéré.

Distribution de 3,6 millions de litres de carburant et de 0,364 million de litres de lubrifiant pour les transports terrestres

3,1 Millions de litres de carburant

0,1 Million de litres de lubrifiant

Ces chiffres moins élevés que prévu s'expliquent par une baisse de la consommation découlant de la réduction de l'effectif militaire autorisé et de la réduction globale des effectifs de la Mission.

Exploitation d'un service de navette, principalement pour les fonctionnaires recrutés sur le plan national, opérant tous les jours de la semaine à la fréquence de 2 bus par jour sur plus de 16 itinéraires, d'un service quotidien de navette entre le domicile et le lieu de travail et de taxi pour les fonctionnaires recrutés sur le plan international, et d'un service de navette desservant 2 fois par semaine les départements dans lesquels les liaisons aériennes ont été supprimées (Gonaïves, Hinche, Jacmel et Miragoâne)

Oui La Mission a assuré un service de navette opérant tous les jours sur 16 itinéraires. Étant donné la réduction des effectifs de la MINUSTAH, le nombre d'itinéraires a été ramené à 13 depuis décembre 2014 afin de réduire la consommation de carburant et de faire des économies.

Organisation de 1 400 examens de conduite à l'intention de tous les membres du personnel nouvellement arrivés dans la Mission

612 Examens de conduite ont été organisés.

Ce chiffre moins élevé que prévu s'explique par la réduction des effectifs de la Mission.

### Transports aériens

Exploitation et entretien de 8 hélicoptères, dont 6 appareils militaires

8 Hélicoptères ont été entretenus. Le nombre d'hélicoptères a été ramené à 6 depuis avril 2015, 2 appareils militaires ayant été rapatriés conformément au plan de reconfiguration de la flotte.

Fourniture d'un appui aux opérations aériennes 24 heures sur 24, y compris les opérations de recherche et de sauvetage, les évacuations de blessés et de malades, les vols de nuit et les vols militaires de reconnaissance

Oui Un appui aux opérations aériennes, disponible 24 heures sur 24, a été fourni à 366 patrouilles et missions d'observation, à 63 évacuations sanitaires et à 3 272 missions logistiques générales.

Stockage et distribution de 1,44 million de litres de carburant d'aviation

1,13 Million de litres de carburant d'aviation L'écart s'explique en grande partie par le rapatriement de 2 hélicoptères militaires

### Transports maritimes ou fluviaux

Exploitation et entretien de 6 canots pneumatiques Zodiac

Non Tous les canots pneumatiques Zodiac ont été rapatriés dans le cadre de la réduction des effectifs de la Mission.

Stockage et distribution de 42 586 litres de carburant

0 Litre de carburant. Le carburant n'était plus nécessaire puisque les canots pneumatiques Zodiac avaient été rapatriés.

## Communications

Gestion et maintenance d'un réseau de communications par satellite composé de 2 stations terriennes principales pour la fourniture de services de téléphonie, de télécopie, de visioconférence, de transmission de données et de reprise après sinistre

2 Stations terriennes centrales ont été exploitées et entretenues.

Gestion et maintenance de 23 microstations (VSAT), de 25 centraux téléphoniques et de 80 liaisons hertziennes

21 Microstations (VSAT). Le nombre de microstations moins élevé que prévu s'explique par la fermeture de bureaux régionaux et le regroupement de sites.

25 Centraux téléphoniques

80 Liaisons hertziennes

Gestion et maintenance d'un réseau à haute fréquence (HF) composé de 73 stations fixes et de 714 radios mobiles équipées du système de positionnement universel (GPS)

63 Stations fixes à haute fréquence

686 Radios mobiles à haute fréquence

Ces chiffres moins élevés que prévu s'expliquent par la fermeture de bureaux régionaux et le regroupement de sites.

Gestion et maintenance d'un réseau à ultra-haute fréquence (UHF) composé de matériel réseau à ressources partagées : 3 414 radios portatives, 458 radios mobiles, 94 stations fixes et 25 répéteurs

3 081 Radios portatives

440 Radios mobiles

90 Stations fixes

24 Répéteurs

Ces chiffres moins élevés que prévu découlent de la fermeture de bureaux régionaux, du regroupement de sites, de la réduction des effectifs et de pannes et pertes plus nombreuses que prévu en ce qui concerne les radios portatives.

Gestion et maintenance de 25 sites de télécommunications destinés à améliorer la couverture hertzienne, à haute fréquence et à ultra-haute fréquence sur l'ensemble du territoire haïtien

25 Sites de télécommunications

Gestion et maintenance de 10 centres de communications, conformément aux Normes minimales de sécurité opérationnelle et aux dispositions des lettres d'attribution

10 Centres de communications

## Informatique

Gestion et maintenance de 3 300 ordinateurs, 270 imprimantes et 75 expéditeurs numériques dans 18 sites

3 379 Ordinateurs

280 Imprimantes

99 Expéditeurs numériques

		Ces chiffres plus élevés que prévu s'expliquent principalement par les retards pris dans la comptabilisation en pertes.
Gestion et maintenance de 29 réseaux locaux et de 18 réseaux longue distance desservant 3 700 utilisateurs dans 18 sites	28 Réseaux locaux 18 Réseaux longue distance 3 730 Utilisateurs dans 18 sites	
Gestion et maintenance de 18 réseaux sans fil desservant 3 700 utilisateurs dans 18 sites	18 Réseaux sans fil 3 730 Utilisateurs dans 18 sites	
<b>Santé</b>		
Services d'ambulance assurés 24 heures sur 24 à Port-au-Prince	Oui	Les services d'ambulance ont été assurés 24 heures sur 24 à Port-au-Prince.
Maintien d'une surveillance active de la pandémie de grippe et des autres menaces sanitaires par le suivi de l'évolution épidémiologique en Haïti	Oui	La Mission a continué à surveiller activement la pandémie de grippe et les autres menaces sanitaires en suivant l'évolution épidémiologique en Haïti.
Gestion et entretien de 27 centres de consultation de niveau I, de 3 dispensaires et de 1 hôpital de niveau II à Port-au-Prince fournissant des services médicaux à l'ensemble du personnel de la Mission et au personnel d'autres organismes des Nations Unies en cas d'urgence	20 4 1	Centres de consultation de niveau I. Ce chiffre moins élevé que prévu s'explique par la réduction des effectifs de la Mission. Dispensaires. Ce chiffre plus élevé que prévu s'explique par la transformation en dispensaire de 1 centre de consultation de niveau I aux Cayes. Hôpital de niveau II
Gestion d'un centre principal d'analyses et de soins à Port-au-Prince et de 3 autres centres d'analyses et de soins de base à Cap-Haïtien, aux Gonaïves et aux Cayes	Oui	La gestion des services d'analyses à Port-au-Prince, à Cap-Haïtien, aux Gonaïves et aux Cayes a été assurée.
Prestation de services médicaux 24 heures sur 24 à l'ensemble du personnel de la MINUSTAH à Port-au-Prince, et pendant les heures d'ouverture ou sur demande à l'ensemble du personnel de la MINUSTAH dans les régions	Oui	La prestation de services médicaux a été assurée 24 heures sur 24 à l'ensemble du personnel de la MINUSTAH à Port-au-Prince, et pendant les heures d'ouverture à l'ensemble du personnel de la MINUSTAH à Cap-Haïtien, aux Gonaïves et aux Cayes.
Gestion des moyens d'évacuation sanitaire par voie aérienne et terrestre dans l'ensemble des sites des Nations Unies, notamment aux fins de l'évacuation stratégique par voie aérienne d'un centre médical de niveau I vers un hôpital de niveau II, et d'un hôpital de niveau II vers un établissement de niveau III ou IV	Oui	Les moyens d'évacuation sanitaire par voie aérienne et terrestre ont permis 26 évacuations sanitaires par vol spécial d'un hôpital de niveau I vers un hôpital de niveau II, 119 transferts de malades vers un autre hôpital par vol régulier et 13 évacuations sanitaires par voie aérienne d'un hôpital de niveau II vers un centre médical de niveau III.
Gestion d'un programme de prévention du VIH/sida comprenant des activités de formation et	Oui	1 476 membres du personnel ont bénéficié d'une formation initiale, 2 036 membres du

des services de conseil et de dépistage confidentiels à l'intention de l'ensemble du personnel de la Mission

personnel ont suivi des séances de sensibilisation visant à mettre fin aux préjugés et à la discrimination, des policiers et des nouvelles recrues de la Police nationale d'Haïti ont reçu une formation sur le VIH, 551 membres du personnel ont fait appel aux services de conseil et de dépistage et 560 513 préservatifs ont été distribués.

## Sécurité

Services de sécurité assurés 24 heures sur 24 dans toute la zone de la Mission

Oui Les gardes armés mis à la disposition de la Mission par la société de sécurité privée PAP ont assuré la sécurité des installations en Haïti 24 heures sur 24.

Protection rapprochée 24 heures sur 24 des responsables de la Mission et des visiteurs de haut rang

Oui Le Représentant spécial du Secrétaire général, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général et les visiteurs de haut rang ont bénéficié d'une protection rapprochée 24 heures sur 24.

Évaluation des conditions de sécurité de l'ensemble des sites de la Mission, notamment le contrôle de la sécurité de 400 logements

Oui 400 logements occupés par des membres du personnel de l'ONU ont été évalués afin de déterminer s'ils étaient conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile.

Organisation d'au moins 52 réunions d'information sur la sécurité et les plans d'urgence à l'intention de l'ensemble du personnel de la Mission

Oui La Mission a organisé des réunions d'information sur la sécurité à l'intention du personnel militaire et civil, du personnel de la Police des Nations Unies ainsi que des fonctionnaires de l'ONU en visite de courte durée. Elle a également traité les demandes d'autorisation de voyage et organisé des séminaires hebdomadaires ainsi que des séances d'information sur la préparation aux ouragans et des activités de formation à l'intention des personnes relais pour les questions de sécurité.

Programme d'orientation en matière de sécurité, formation de base à la lutte contre l'incendie et exercices d'incendie à l'intention de tout le personnel de la Mission nouvellement nommé, et cours de mise à niveau sur la lutte contre les incendies à l'intention de l'ensemble du personnel de sécurité et des responsables de la sécurité incendie de la Mission

Oui La Mission a établi son plan annuel et a organisé 18 séances d'information sur la sécurité et la sûreté sur le terrain à l'intention de 313 membres du personnel. Elle a également organisé des exercices d'incendie et des séances de formation à l'intention des responsables de la sécurité incendie, et a mis à jour la liste de ces derniers.

### III. Exécution du budget

#### A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
<b>Militaires et personnel de police</b>				
Observateurs militaires	–	–	–	–
Contingents	146 309,8	161 796,4	(15 486,6)	(10,6)
Police des Nations Unies	53 957,2	42 266,5	11 690,7	21,7
Unités de police constituées	48 183,2	47 777,7	405,5	0,8
<b>Total partiel</b>	<b>248 450,2</b>	<b>251 840,6</b>	<b>(3 390,4)</b>	<b>(1,4)</b>
<b>Personnel civil</b>				
Personnel recruté sur le plan international	73 132,4	68 126,0	5 006,4	6,8
Personnel recruté sur le plan national	36 015,8	34 334,5	1 681,3	4,7
Volontaires des Nations Unies	7 676,2	6 624,8	1 051,4	13,7
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	760,9	698,4	62,5	8,2
Personnel fourni par des gouvernements	3 070,4	2 292,7	777,7	25,3
<b>Total partiel</b>	<b>120 655,7</b>	<b>112 076,4</b>	<b>8 579,3</b>	<b>7,1</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	1 810,0	1 299,4	510,6	28,2
Voyages	4 258,9	2 765,6	1 493,3	35,1
Installations et infrastructures	61 130,1	37 804,2	23 325,9	38,2
Transports terrestres	9 439,8	6 710,3	2 729,5	28,9
Transports aériens	13 921,1	11 349,0	2 572,1	18,5
Transports maritimes ou fluviaux	301,3	292,3	9,0	3,0
Communications	14 018,1	7 758,9	6 259,2	44,7
Informatique	8 197,7	10 700,6	(2 502,9)	(30,5)
Santé	1 810,0	1 090,7	719,3	39,7
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	11 087,6	24 484,9	(13 397,3)	(120,8)
Projets à effet rapide	5 000,0	4 959,0	41,0	0,8
<b>Total partiel</b>	<b>130 974,6</b>	<b>109 214,9</b>	<b>21 759,7</b>	<b>16,6</b>
<b>Montant brut</b>	<b>500 080,5</b>	<b>473 131,9</b>	<b>26 948,6</b>	<b>5,4</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	12 282,4	11 423,8	858,6	7,0
<b>Montant net</b>	<b>487 798,1</b>	<b>461 708,1</b>	<b>26 090,0</b>	<b>5,3</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>500 080,5</b>	<b>473 131,9</b>	<b>26 948,6</b>	<b>5,4</b>

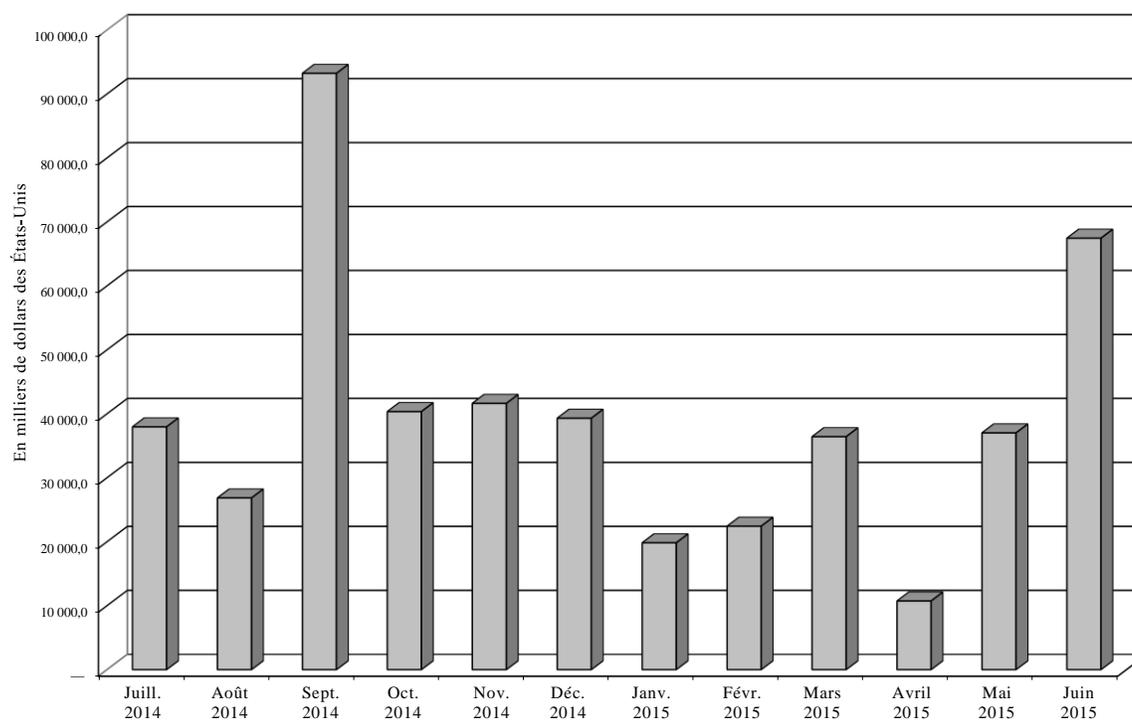
## B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégories	Appropriation		
	Répartition initiale du montant approuvé	Montants réaffectés	Répartition révisée
I. Militaires et personnel de police	248 450,2	14 398,7	262 848,9
II. Personnel civil	120 655,7	65,0	120 720,7
III. Dépenses opérationnelles	130 974,6	(14 463,7)	116 510,9
<b>Total</b>	<b>500 080,5</b>	<b>–</b>	<b>500 080,5</b>
Pourcentage de réaffectations			<b>2,9</b>

31. La réaffectation au groupe I (Militaires et personnel de police) de fonds initialement alloués au groupe III (Dépenses opérationnelles) résulte de l'augmentation des besoins au titre des militaires et du personnel de police, qui s'explique par la hausse du coût des remboursements au titre du matériel majeur appartenant aux contingents et des frais de transport associés par suite du rapatriement des contingents, par l'application de taux révisés pour le matériel appartenant aux contingents à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014, et par des dépenses imprévues au titre du fret pour le rapatriement du matériel appartenant aux contingents. Ces réaffectations ont été facilitées par une diminution des dépenses opérationnelles découlant de la fermeture de 18 camps, de 5 bureaux de liaison, d'un bureau régional et du bureau d'appui à Saint-Domingue.

### C. Évolution des dépenses mensuelles



32. Les dépenses importantes enregistrées en septembre 2014 et juin 2015 s'expliquent par le versement de remboursements aux pays fournisseurs de contingents et d'unités de police constituées au titre du coût des contingents et du personnel des unités constituées, du matériel majeur appartenant aux contingents et du soutien autonome.

### D. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	1 337,3
Recettes diverses ou accessoires	3 110,8
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	(6,4)
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	14 931,4
<b>Total</b>	<b>19 373,1</b>

## E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
<b>Matériel majeur</b>	
Contingents	23 622,6
Unités de police constituées	8 206,3
<b>Total partiel</b>	<b>31 828,9</b>
<b>Soutien logistique autonome</b>	
Contingents	17 867,0
Unités de police constituées	5 912,1
<b>Total partiel</b>	<b>23 779,1</b>
<b>Total</b>	<b>–</b>

<i>Facteurs applicables à la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
<b>A. Facteurs applicables à la zone de la Mission</b>			
Contraintes du milieu	1,1	1 <sup>er</sup> juin 2004	–
Usage opérationnel intensif	1,3	1 <sup>er</sup> juin 2004	–
Actes d'hostilité ou abandon forcé	1,0	1 <sup>er</sup> juin 2004	–
<b>B. Facteurs applicables aux pays d'origine</b>			
Différentiel de transport	0,3-6,3		

## F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut de la Mission <sup>a</sup>	3 804,8
<b>Total</b>	<b>3 804,8</b>

<sup>a</sup> Y compris la valeur estimative des dispenses de droits d'atterrissage, de taxes sur les voyageurs et de droits de douane.

## IV. Analyse des écarts<sup>2</sup>

	<i>Écart</i>	
<b>Contingents</b>	(15 486,6)	(10,6 %)

33. Le dépassement de crédits tient principalement a) aux remboursements plus élevés que prévu au titre du matériel majeur appartenant aux contingents, en application des taux révisés applicables depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014, et aux frais de transport associés au rapatriement du matériel majeur appartenant aux contingents pour lesquels aucun crédit n'avait été ouvert, puisque ce rapatriement supplémentaire de matériel majeur n'avait pas été prévu; b) au relèvement du taux standard appliqué pour les remboursements aux pays fournisseurs de contingents, qui est passé de 1 208 dollars par mois et par personne au taux unique de 1 332 dollars, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014, en application de la résolution 68/281 de l'Assemblée générale. Ce dépassement de crédits a été partiellement compensé par : a) un taux effectif moyen de vacance de postes supérieur aux prévisions (9,7 %, alors que le taux de vacance inscrit au budget était de 1,0 %); b) le fait que le coût maximum des rations par personne et par jour a été ramené à 4,5 dollars, au lieu des 5,39 dollars prévus; et c) le fait que le montant des remboursements versés aux pays qui fournissent des contingents, a été moins élevé que prévu, puisque les prévisions avaient été établies avant qu'il ait été décidé de réduire les effectifs.

	<i>Écart</i>	
<b>Police des Nations Unies</b>	11 690,7	21,7 %

34. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par un taux effectif moyen de vacance de postes supérieur aux prévisions (27,2 %, alors que le taux inscrit au budget était de 6,0 %), en raison des difficultés rencontrées lors des procédures de recrutement et de l'interruption des recrutements dans les pays fournisseurs de contingents touchés par l'épidémie d'Ebola, sur décision de la Mission.

	<i>Écart</i>	
<b>Unités de police constituées</b>	405,5	0,8 %

35. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que le coût maximal des rations par personne et par jour a été ramené à 4,5 dollars, au lieu de 5,39 dollars prévus. Cette sous-utilisation est en partie compensée par le relèvement du taux standard appliqué pour les remboursements aux pays fournisseurs de contingents, qui a été porté à 1 332 dollars par mois et par personne, conformément à la résolution 68/281 de l'Assemblée générale.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan international</b>	5 006,4	6,8 %

<sup>2</sup> Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent  $\pm 5\%$  ou 100 000 dollars.

36. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par un taux effectif moyen de vacance de postes supérieur aux prévisions (16,1 %, alors que le taux inscrit au budget était de 10,0 %). Un gel des recrutements a été décidé en anticipation de la réduction des effectifs en personnel civil prévue pour l'exercice 2015-2016.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan national</b>	1 681,3	4,7 %

37. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par un taux effectif moyen de vacance de postes supérieur aux prévisions pour les administrateurs recrutés sur le plan national et les agents des services généraux recrutés sur le plan national (de 13,0 et 6,7 % respectivement, alors que les taux inscrits au budget étaient de 2,0 % et 3,0 %). Un gel des recrutements a été décidé en anticipation de la réduction des effectifs en personnel civil prévue pour l'exercice 2015-2016. Cette sous-utilisation est en partie compensée par l'augmentation des dépenses communes de personnel, les paiements rétroactifs correspondant aux ajustements auxquels il a fallu procéder en rapport aux prestations familiales, aux pensions et aux indemnités pour charges de famille ayant été plus importants que prévu.

	<i>Écart</i>	
<b>Volontaires des Nations Unies</b>	1 051,4	13,7 %

38. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le gel des recrutements qui a été décidé pour permettre à la MINUSTAH d'utiliser les postes qui seront vacants pour recruter des Volontaires des Nations Unies compétents pour l'aider lors des élections qui doivent être organisées pendant l'exercice 2015-2016.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b>	62,5	8,2 %

39. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que les dépenses communes de personnel au titre des deux emplois de temporaire ont été inférieures au montant qui avait été prévu compte tenu du taux moyen des dépenses communes de personnel à l'échelle de la Mission.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel fourni par des gouvernements</b>	777,7	25,3 %

40. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par un taux effectif moyen de vacance de postes supérieur aux prévisions (18,0 %, alors que le taux inscrit au budget était de 3,0 %), en raison de la lenteur des procédures d'identification et de recrutement des agents de l'administration pénitentiaire.

	<i>Écart</i>	
<b>Consultants</b>	510,6	28,2 %

41. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) la diminution des besoins au titre des consultants chargés d'appuyer les réformes constitutionnelles, en raison du retard pris dans la mise en place d'un gouvernement de transition et dans l'organisation d'élections et b) le fait que le nombre de cours de formation nécessitant des services consultatifs ait été inférieur aux prévisions.

	<i>Écart</i>	
<b>Voyages</b>	1 493,3	35,1 %

42. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que les voyages effectués aient été moins nombreux que prévu, en raison : a) de la fermeture de 18 camps, de 5 bureaux de liaison, d'un bureau régional et du bureau d'appui à Saint-Domingue et b) d'un taux effectif moyen de vacance de postes supérieur aux prévisions en ce qui concerne le personnel civil, les contingents et la Police des Nations Unies. Cette sous-utilisation est en partie compensée par l'augmentation du nombre de voyages entrepris à des fins de formation, qui a été supérieur à ce qui était prévu dans le budget de l'exercice 2014/15.

	<i>Écart</i>	
<b>Installations et infrastructures</b>	23 325,9	38,2 %

43. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que le prix moyen du litre de carburant s'est établi à 0,86 dollar, alors que le prix prévu au budget était de 1,07 dollar et par la fermeture de 18 camps et 6 bureaux de liaison, qui a entraîné une réduction des dépenses au titre : a) des carburants et lubrifiants; b) des services de sécurité; c) des services d'entretien et d) du matériel de génie. En outre, certains services contractuels qui avaient été inscrits au budget à la rubrique Installations et infrastructures ont été comptabilisés à la rubrique Fournitures, services et matériel divers (voir par. 49 ci-après).

	<i>Écart</i>	
<b>Transports terrestres</b>	2 729,5	28,9 %

44. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que le prix moyen du litre de carburant a été moins élevé que prévu (0,86 dollar le litre, alors que le prix prévu au budget était de 1,07 dollar le litre) et par la diminution des besoins au titre des réparations et de l'entretien et des pièces de rechange, en raison de la fermeture de 18 camps, de 5 bureaux de liaison, d'un bureau régional et du bureau d'appui à Saint-Domingue. En outre, certains services contractuels qui avaient été inscrits au budget à la rubrique Transports terrestres ont été comptabilisés à la rubrique Fournitures, services et matériel divers (voir par. 49 ci-après).

	<i>Écart</i>	
<b>Transports aériens</b>	2 572,1	18,5 %

45. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que le coût de la location d'hélicoptères commerciaux a été moins élevé que prévu grâce à des

conditions contractuelles plus favorables, tout comme le coût effectif du carburant aviation (0,93 dollar le litre, alors que le prix prévu au budget était de 1,09 dollar le litre).

	<i>Écart</i>	
<b>Communications</b>	6 259,2	44,7 %

46. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) le fait que le coût des opérations des centres de communication a été inscrit au budget à la rubrique Communications, mais comptabilisé à la rubrique Installations et infrastructures, en raison de changements dans les responsabilités confiées aux centres de communication, telles que le suivi du personnel et des véhicules de l'ONU, les contrôles radio et les annonces relatives à la sûreté et à la sécurité; b) une diminution des besoins en services d'information, d'impression et de reproduction, en raison du retard causé par le report des élections dans l'approbation des produits et services électoraux; c) une réduction des besoins au titre des répéteurs de satellite, grâce à des accords de partage des coûts avec d'autres missions et d) une réduction des besoins au titre des terminaux de communication d'urgence, auxquels on n'a pas eu à avoir recours autant que prévu grâce à une meilleure stabilité du réseau. En outre, certains services contractuels qui avaient été initialement prévus à la rubrique Communications ont été comptabilisés au titre des Fournitures, services et matériel divers (voir par. 49 ci-après).

	<i>Écart</i>	
<b>Informatique</b>	(2 502,9	(30,5 %)

47. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait que les ressources supplémentaires nécessaires pour le système intégré et le réseau Tetra centralisé du Centre de services mondial de l'ONU de Brindisi n'avaient pas été prises en compte dans le budget.

	<i>Écart</i>	
<b>Santé</b>	719,3	39,7 %

48. Les principales raisons de la sous-utilisation des crédits sont les suivantes : la diminution du nombre de patients admis dans des hôpitaux de niveau II et III; la diminution du nombre d'évacuations sanitaires et de la demande en fournitures médicales, en raison de la réduction des effectifs militaires; un taux effectif moyen de vacance de postes supérieur aux prévisions en ce qui concerne le personnel de police et le personnel civil. Par ailleurs, certains services contractuels initialement inscrits à la rubrique Santé ont été comptabilisés à la rubrique Fournitures, services et matériel divers (voir par. 49 ci-après).

	<i>Écart</i>	
<b>Fournitures, services et matériel divers</b>	(13 397,3)	(120,8 %)

49. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait que certains services contractuels avaient été initialement inscrits aux rubriques Installations et

infrastructures, Transports terrestres, Communications ou Santé compte tenu de la nature des activités considérées, mais ont en fait été comptabilisés à la rubrique Fournitures, services et matériel divers, comme indiqué aux paragraphes 43, 44, 46 et 47 ci-dessus.

## V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

50. En ce qui concerne le financement de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015, soit 26 948 600 dollars;

b) Se prononce sur l'affectation des autres recettes et ajustements pour l'exercice clos le 30 juin 2015, soit 19 373 100 dollars, ce montant résultant des intérêts créditeurs (1 337 300 dollars), des recettes diverses ou accessoires (3 110 800 dollars) et de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (14 931 400 dollars), déduction faite des ajustements sur exercices antérieurs (6 400 dollars).

## VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 68/289

A/68/782/Add.10

*Demande*

*Suite donnée*

Prenant note de la réduction des ressources demandées au titre des Transports aériens, le Comité consultatif ne doute pas du fait que la Mission disposera de moyens aériens suffisants pour s'acquitter des objectifs de son mandat. À cet égard, le Comité consultatif attend avec intérêt de recevoir les résultats de l'examen par la Mission de la composition de la flotte dans le rapport sur l'exécution du budget pertinent. En ce qui concerne les moyens en attente pour l'évacuation sanitaire par avion, le Comité ne doute pas du fait que les mesures voulues seront prises pour que la Mission soit en mesure de procéder à toutes les évacuations sanitaires nécessaires, y compris vers un hôpital de niveau IV (par. 51)

La MINUSTAH a procédé à un examen de la composition de sa flotte dans le cadre du processus annuel de planification et d'établissement du budget pour s'assurer qu'elle est en mesure de s'acquitter de son mandat.

Les mesures voulues ont été prises pour permettre des évacuations sanitaires par avion vers des hôpitaux de niveaux III et IV grâce aux moyens aériens de la Mission ou, au besoin, en faisant appel à des services extérieurs d'évacuation sanitaire. La Mission est en passe d'établir un contrat avec un hôpital de niveau IV portant sur l'offre de services médicaux.